

CHAPITRE VII

LES HARKAS DU TAFILALET MENACENT TOUT LE FRONT¹

JUILLET-DECEMBRE 1906

Effervescence au Tafilalet. - Djich d'Oulad Djerir et contre-djich victorieux. - Mesures de protection à la frontière. - Le général Lyautey est nommé au commandement de la division d'Oran.

Colomb-Bechar, le 17 juillet 1906.

A J. REGNAULT².

Rentré à Aïn Sefra depuis quatre jours, reparti sans délai pour Bechar, afin de m'y rendre compte sur place de l'état des choses depuis mon départ, j'en profite pour commencer de suite avec vous la correspondance personnelle dont vous avez bien voulu envisager l'utilité. Je tiens à vous parler de la situation sérieuse et de la nécessité de solutions urgentes que je viens de trouver ici.

En somme, voici que tout à coup, sans avertissement préalable, les gens du Tafilalet, au mépris des conventions de 1901, rompent toutes les relations commerciales avec nous. Les Doui Menia, reconnus pourtant pour nos sujets par les accords de 1901, mais qui ont à peu près moitié de leurs intérêts au Tafilalet, viennent de nous en prévenir. Depuis quinze jours, tout ce qui est Doui Menia, Oulad Djerir vendent à Figuig, à Ounif, tout ce dont ils peuvent se défaire; chevaux, troupeaux, pour faire de l'argent et s'approvisionner en vue de leur exode au Tafilalet.

Il y a surtout, au fond de tout cela, un coup monté par les Chorfa du Tafilalet, habitués à être sans effort et sans grands frais les maîtres du marché et les courtiers du Tafilalet, qui ont vu les Doui Menia et les Israélites profiter intelligemment et activement de notre voisinage pour substituer le trafic de l'Ouest, par Bechar, par chez nous, infiniment plus économique et sûr, au trafic par le Nord plus onéreux et aléatoire.

Ce sont donc au premier chef les intérêts économiques de nos ressortissants qui sont en cause, au mépris de tous les traités. C'est sur vous seul, en effet, que nous devons compter pour mettre le sultan en demeure d'observer les accords de 1901.

Château de Montrambert, le 8 septembre 1906.

A VICTOR BARRUCAND.

Votre lettre est venue m'apporter ici l'écho précis de ce que je ressens moi-même. Ici dans une vieille maison où j'ai été presque élevé, où les miens ont vécu, je me sens ressaisi par tout le

¹ Au mois d'octobre 1906, Sarrien donne sa démission. Clemenceau constitue le nouveau cabinet (octobre 1906) avec Pichon aux Affaires Étrangères et le général Picquart à la Guerre.

² Ministre de France à Tanger.

passé, et forcé de me raidir pour ne pas me laisser chloroformer par la douceur des choses, des souvenirs. Je ne vis depuis trois semaines que parmi des gens aussi éloignés que possible de tout ce qui me passionne et me donne une raison de vivre. Je comprends donc mieux que personne votre état d'âme, et, tout en ayant joui de ce repos, je suis bien aise de secouer prochainement la trop douce et endormeuse existence pour me rejeter dans la fournaise.

Montrambert. par Thervay, Jura, le 9 septembre 1906.

A PAUL DESJARDINS.

Hélas, bien qu'en France, ce ne sera pas cette fois encore que nous nous rencontrerons, et j'en souffre réellement. Je suis venu pour un mois pour régler des affaires de famille et d'intérêt qui étaient en souffrance depuis longtemps et pour lesquelles je me suis réuni en Lorraine à mon frère et à ma soeur. Je passe ici trois jours chez une soeur de mon père et je repars pour mon Sud-Oranais. Quand reviendrai-je ? Que fera-t-on de moi ? Me nommera-t-on divisionnaire ? Autant d'inconnues, qui me préoccupent d'ailleurs peu, tant j'ai pris l'habitude de suivre mon sort, de regarder que le mieux est d'accepter tout ce que la vie nous apporte en tâchant d'en tirer tout le bien possible. Plus je vais, plus je m'attache aux hommes, convaincu qu'on peut toujours, toujours leur faire du bien, et qu'il n'y a pas de terre plus féconde et qu'il soit plus réconfortant de remuer que le coeur et l'esprit humain.

Aïn Sefra. 28 septembre 1906,

A MA SOEUR

Je suis arrivé à Marseille deux heures avant le bateau pour apprendre que M. Etienne ne partait pas, parce que malade; je ne suis donc pas parti non plus puisqu'il fallait absolument que je le voie. C'était le lundi, je ne suis plus reparti que le jeudi; j'ai passé le mardi de 9 heures à 4 heures à l'Exposition Coloniale de la façon la plus intéressante, piloté par M. Charles-Roux; le gouverneur général de l'Afrique, M. Roume, le résident supérieur du Laos, mon vieil ami Mahé, prévenus la veille, avaient voulu me faire eux-mêmes les honneurs de leurs pavillons respectifs ; je leur ai ensuite présenté le Sud-Oranais; après le déjeuner, M. Charles-Roux m'a fait les honneurs des pavillons marseillais : art, navigation, etc., une vraie tournée présidentielle, et aussi pour moi une vraie résurrection de me retrouver dans cette atmosphère d'action, d'indépendance, de déférence, de notoriété après ce terrible mois; je me tâtais pour me rendre compte que j'étais encore bien vivant et quelqu'un attelé à de hautes besognes. A Alger vendredi soir, trouvé Henrys; samedi et dimanche, journées d'affaires, et retour ici mardi matin où j'ai trouvé un temps superbe, mais une besogne terrible; je n'ai pu encore mettre le nez dehors, attelé à mon bureau de l'aube jusqu'à 1 heure du matin. Il y a tellement de graves questions accumulées que je ne vois pas du tout comment j'en sortirai, d'autant plus que je suis très dérangé par les allants et venants.

Le Tafilalet continue à être très menaçant: c'est un véritable orage qui se prépare. J'ai du pain sur la planche, du moins, ce qui facilite le travail, c'est l'installation. Quelle charmante maison, elle est exquise et la saison est délicieuse. Nous prenons notre café le soir dehors et sous la lune, ce sont des heures d'Égypte.

A LA COMTESSE JEAN DE CASTELLANE.

Aïn Sefra, le 29 septembre 1906.

Me voici de retour à Aïn Sefra après 40 jours de France exclusivement consacrés à mes

affaires particulières que, depuis de longues années, j'avais par trop laissées en souffrance. - Je n'ai pas mis les pieds à Paris, je n'ai fait que le traverser d'une gare à l'autre entre mes séjours en Lorraine et en Beauce. - Je n'ai donc vu personne - du reste en cette saison, ce n'est pas à Paris qu'il eût fallu chercher intéressante compagnie. Nos arrangements de famille seront définitivement fixés en Lorraine - « fixer » est une périphrase, car je sens qu'avec ma vie errante je n'y serai jamais - mais j'y aurai un centre d'intérêts, y ayant repris une terre de moitié avec mon frère et un pied-à-terre à Nancy - ce qui m'y a décidé, c'est que ce pays lorrain est plein d'intérêt et de ressources. Les gens y sont vivants. - On s'y intéresse aux choses et Nancy est une ville délicieuse. - Si jamais cela pouvait s'arranger, je serais en joie de vous y recevoir à l'un de vos passages, et de voir un peu ensemble cette ville rare où l'on sent tellement le passé.

Je devais reprendre le même bateau qu'Étienne pour revenir en Algérie, et puis il a fait demi-tour à cause d'un deuil et surtout parce qu'il était fort souffrant. - Je n'ai donc fait que l'apercevoir à Marseille, et je l'ai trouvé fort mal en point et éreinté.

- Ici je reviens très préoccupé.

Réellement la situation de la frontière est très inquiétante, il y a une effervescence inouïe - on prépare ouvertement des armements contre nous; on prêche la guerre sainte, on provoque nos indigènes à la désertion, et l'un de ces jours il va nous tomber une tuile sur les bras. - Ma grosse préoccupation, c'est qu'à ce moment, en France, l'opinion désaccoutumée de songer au Sud-Oranais et au Maroc ne dise que c'est le « lapin qui a commencé » et n'accuse les militaires, et moi d'abord, d'avoir provoqué des incidents pour en tirer profit. - C'est ce que j'ai dit très fortement et gravement à Étienne. J'ai écrit à Tardieu.

Tout cela va me river ici pour bien du temps encore - et je m'attends à un hiver chargé, intéressant, très lourd et peut-être très critique. - Il est certain que si le Rogui lance sur nos postes 5 000 à 6 000 hommes, excellents guerriers, comme il l'annonce, j'aurai quelque fil à retordre.

Je suis en cette occasion fort satisfait de notre nouveau ministre à Tanger, M. Regnault; il est parfait, ferme, précis, judicieux et, j'ai de lui des documents qui sont satisfaisants en tout point. - Il rend le même son de cloche que moi - et donne certainement à Tanger la conviction qu'il n'y a qu'une France et non pas deux rivales, l'algérienne et la diplomatique. C'est un très bon atout.

Je crains de vous ennuyer un peu avec toutes ces histoires marocaines. - Tout ce que vous m'écrivez par contre m'intéresse hautement et je vous demande de daigner continuer à m'informer ainsi de ce qui se passe et se dit de par le monde.

30 septembre 1906.

A C. JONNART

Des renseignements concordants, nous parvenant de sources très diverses, appellent toute notre attention sur la situation de la frontière algéro-marocaine. Aussi bien au Nord, dans la zone qui confine à Oudjda, qu'à l'Extrême-Sud, dans la zone qui confine au Tafilalet, il paraît certain que, sous l'action d'influences complexes, il y a sur tous nos confins une recrudescence d'hostilité contre nous qui a pris, depuis quelques semaines, une telle gravité qu'elle semble devoir prochainement se traduire par des actes.

Il est incontestable que depuis les incidents qui ont marqué le début de la conférence d'Algéciras, et surtout depuis le coup de théâtre de Tanger, il y a quinze mois, les autorités chérifiennes d'une part, les éléments hostiles à notre influence d'autre part, se croient, à tort ou à

raison, assurés contre nous d'appuis étrangers, et ont pris vis-à-vis de nous une attitude de plus en plus arrogante et agressive.

Au Nord, on a vu que les mesures prises par les autorités chérifiennes d'Oudjda contre nos ressortissants et nos sujets étaient devenues à ce point intolérables que le gouvernement général d'Algérie s'est vu contraint de fermer temporairement le marché de Marnia.

Au Sud, en raison de l'éloignement, l'hostilité de nos voisins n'a pas eu autant d'écho, ni une répercussion aussi immédiate. Là, cependant, elle paraît être plus grave encore et risquer d'aboutir aux plus sérieux incidents.

On sait que la prolongation de notre voie ferrée jusqu'à Bechar, achevée depuis un an, avait des résultats économiques inespérés et s'était présentée comme un des facteurs les plus efficaces de notre « pénétration pacifique ».

Par cette voie, nous commençons réellement à drainer le trafic du Tafilalet. On sait que cette région, formant l'Extrême Sud de l'empire marocain, berceau de la dynastie et où se trouvent les tombeaux des ancêtres du sultan actuel, est une des plus fanatiques, des plus réfractaires au contact avec le chrétien; en même temps qu'avec sa nombreuse population berbère elle contient les éléments les plus guerriers et les plus agressifs, où se sont depuis des années recrutées les bandes qui inquiètent périodiquement aussi bien nos populations du Soudan que nos populations algériennes de la Saoura et de la Zousfana. C'est à elles principalement que sont dues les grandes agressions de 1903 : Taghit et Mounzar.

Depuis lors, une organisation plus solide et plus mobile de nos forces frontalières les avaient tenues en respect; mais, sous les influences énoncées plus haut, elles semblent actuellement prêtes à renouveler, et sur une plus grande échelle, leurs anciennes tentatives.

Il y a eu, à l'origine de cette situation, des intérêts économiques en jeu, auxquels les intéressés ont su donner très habilement, vis-à-vis des populations, une couleur religieuse et nationale. En effet la proximité du terminus de notre voie ferrée à Bechar amena tout naturellement, l'année dernière, les commerçants du Tafilalet à comparer les bénéfices de cette voie commerciale nouvelle, sa sécurité, sa rapidité et son économie avec l'insécurité et la difficulté des voies commerciales habituelles : jusque là, le Tafilalet ne trafiquait que par la côte atlantique, vers Agadir, ou par le Nord, par Marrakech et Fez. L'insécurité et l'anarchie croissantes au Maroc, le pillage des caravanes, l'obligation de payer des droits exorbitants aux autorités et aux petits chefs locaux avaient fini par rendre ces voies à ce point aléatoires que le trafic du Tafilalet avait été, au cours des dernières années, complètement frappé d'inertie et que la population y souffrait grandement de la misère et de la famine. Notre voie ferrée de Bechar était arrivée à point pour recueillir le bénéfice de cette situation. Du coup, les Israélites du Tafilalet et de Kenadza, puis les Doui Menia, puissante et nombreuse tribu établie à cheval sur le Tafilalet et sur nos territoires du Guir, avaient pris en main le transit entre le Tafilalet et nous. Notre terminus de Bechar avait gagné de ce fait une activité commerciale et un développement des plus intéressants, et le chiffre croissant de son mouvement d'affaires en témoignait éloquemment. En dernier lieu, en avril dernier, une grosse maison indigène de Fez s'était, décidée à y établir un comptoir pour faire passer par Bechar un des articles de consommation les plus importants du Tafilalet : la toile.

Mais ce résultat, si avantageux pour notre commerce, ne fit pas le compte des commanditaires habituels qui étaient précisément les chérifs du Tafilalet, c'est-à-dire la fraction la plus puissante, la plus influente en même temps que la plus fanatique.

C'est de là que date leur déchaînement contre nous; et, pour colorer le péril de leurs intérêts

matériels, ils ont mis en oeuvre toutes les passions politiques et religieuses.

Depuis lors, les faits se sont succédés sans interruption.

Ils ont commencé par boycotter notre marché de Bechar en en défendant l'accès à toutes les marchandises du Tafilalet et en interdisant l'entrée du Tafilalet, non seulement aux caravanes algériennes, mais encore à tous ceux ayant des rapports quelconques avec nous, Israélites, Oulad Djerir, Doui Menia, violant ainsi de la façon la plus formelle les conventions de 1901 qui avaient stipulé la liberté commerciale entière entre les deux pays.

Bien plus, quoique les protocoles de 1901 aient reconnu nettement les Doui Menia comme nos ressortissants, en leur garantissant l'intégrité de leurs propriétés au Tafilalet, les autorités chérifiennes de cette région viennent de les mettre en demeure d'abandonner les territoires qu'ils occupent chez nous au Guir et de se retirer dans l'Ouest sous peine de se voir confisquer les biens les plus importants qu'ils possèdent au Tafilalet. Actuellement, les Doui Menia préparent leur exode.

Les gens du Tafilalet mobilisent actuellement leurs guerriers pour une attaque avec toutes leurs forces, de nos postes, de nos lignes de communication et de nos tribus.

Ils viennent d'envoyer un rezzou préparatoire de 300 méharistes qui a cherché à surprendre au pâturage nos chameaux du Touat.

Son attaque a été déjouée, mais il ressort de tous les renseignements, que des agressions autrement puissantes et nombreuses se préparent.

Il se fait au Tafilalet de nombreux achats de chevaux et d'orge; les chefs de contingent sont désignés. Il y a 15 jours, un rassemblement des plus suspects d'un millier d'hommes s'était formé au confluent de l'oued Guir et de l'oued Talzaza, sur la rive Est du Guir et avait commencé la construction d'un bordj devant servir de point de départ et de ravitaillement aux prochaines agressions. Ce rassemblement a été disloqué et ses chefs arrêtés par une reconnaissance venue de Bechar,

Par solidarité religieuse, une fraction des marabouts de Kenadza qui, jusqu'ici, avaient marché avec nous est devenue nettement hostile, et l'action maraboutique s'exerce sur nos populations avec une intensité telle que de nombreuses défections se sont produites dans notre compagnie Saharienne de Beni Abbès, recrutée localement, et qu'il a fallu envoyer en ce poste extrême un détachement de légion étrangère pour en assurer la sécurité.

Il y a là tout un ensemble d'indices sérieux et concordants dont il importe que nos autorités locales tiennent le plus grand compte. Elles auront probablement à prendre des mesures préventives pour ne pas se laisser surprendre par les événements.

Aïn Sefra, octobre 1906.

A C. JONNART.

Dans une lettre du ministre des Affaires Étrangères, il est suggéré qu'on pourrait peut-être éviter les frais d'une expédition militaire coûteuse et meurtrière en cherchant par des moyens amiables à agir sur les Chorfas du Tafilalet.

Le ministre des Affaires Étrangères fait observer qu'à l'origine de l'effervescence actuelle au Tafilalet il y a une question économique, à savoir la perturbation apportée dans les habitudes commerciales par le développement du trafic à Bechar et le dommage qui en est résulté pour les intérêts particuliers des Chorfas. Il se demande, d'une part, si en engageant les commerçants arabes et juifs de la région de Bechar à verser, au moins temporairement, aux Tafilaliens une

sorte de droit d'entrée, le boycottage actuel ne cesserait pas, et, d'autre part, s'il n'y aurait pas, à Kenadza, quelques chefs en relation avec le Tafilalet, en mesure d'intervenir dans ce sens auprès des Chorfas.

Je reconnais, et, du reste, les observations du ministre des Affaires Étrangères ont été suggérées par nos rapports, qu'il y a eu à l'origine de l'effervescence actuelle du Tafilalet une cause économique. Mais d'une part, en la serrant de près, elle me paraît bien factice, car, en somme, rien n'eût été plus facile aux Chorfas que d'être les premiers à bénéficier des avantages de la nouvelle voie commerciale. Avec l'influence dont ils disposent, ils auraient trouvé tout profit à entrer en relations avec nous et à nous servir d'intermédiaires. Vous vous rappelez que, dès l'occupation de Bechar, j'avais écrit à Mouley Rachid qui ne m'a même pas répondu. J'avais de même cherché par l'intermédiaire des gens de Kenadza à entrer en relations avec les Chorfas. Nous nous sommes heurtés à une irréductibilité absolue. Je ne dis pas que, si, à ce moment, nous avions disposé de fonds très importants, il ne nous eût pas été possible de nous concilier des influences importantes. Maintenant il est trop tard. D'autre part, en effet, la cause économique a à peu près disparu sous l'effervescence générale, politique et religieuse, qui, de proche en proche, a gagné toute la région, et je ne crois pas qu'il soit du pouvoir des Chorlas de la calmer facilement.

En second lieu, vous n'ignorez pas combien en pays arabe, tout se sait et combien vite sont connues les démarches même les plus secrètes. Si discrètement que nous agissions sur les commerçants indigènes et les Israélites pour les engager à accepter de payer des droits au Tafilalet, notre intervention serait vite connue et si elle n'était pas connue elle serait supposée. Notre situation apparaîtrait immédiatement comme celle de gens qui ont peur et qui acceptent spontanément de payer tribut. Mais cette solution fâcheuse n'aurait même pas l'avantage d'être efficace, car nos adversaires en concluraient immédiatement que, le moyen étant bon, on peut nous faire « chanter » et leurs exigences croîtraient sans limites.

Quant à l'intervention des gens de Kenadza comme intermédiaires, que suggère également le ministre des Affaires Étrangères, c'est de toutes les solutions celle à laquelle il faut le moins songer pour le moment. Toute une fraction de la Zaouïa de Kenadza est bien en relations avec les gens du Tafilalet et très suivies, mais précisément cette action s'exerce exclusivement contre nous.

Car c'est, en effet, à Kenadza, que tout naturellement nous avons cherché au début de notre occupation nos premiers intermédiaires au Tafilalet et c'est justement le fait que les marabouts ont cru que nous avions absolument besoin d'eux qui leur a donné une idée de leur importance dont est résultée leur attitude actuelle.

Tous ces gens-là, Tafilaliens, marabouts de Kenadza, ont avant tout besoin d'une leçon; l'essentiel est de leur montrer tout d'abord que l'heure de la passivité et des reculades a cessé et que leurs manifestations ne nous effrayent pas. Ensuite on pourra causer et on causera alors très facilement.

Or l'action que je préconise est une action purement défensive par laquelle nous nous bornons à reprendre l'exercice strict de nos droits, exercice que les circonstances avaient suspendu.

Je ne saurais trop insister sur ce point essentiel qu'il ne s'agit pas d'expédition militaire, puisqu'au contraire j'en écarte nettement l'éventualité.

Ce que je préconise, c'est simplement de laisser leur libre jeu aux forces dont nous disposons aux avant-postes, telles quelles sont actuellement organisées, sans y ajouter aucun moyen nouveau : 1. pour procéder efficacement sur la Hammada à des actions de police contre

les Oulad Djerir et Doui Menia dissidents dans les conditions indiquées par M. le Ministre de France à Tanger à M. le Ministre des Affaires Étrangères, s'opposer aux agressions dont nous menacent les gens du Tafilalet et rétablir ainsi la sécurité dans la région troublée du Guir ; 2. exercer sur les flancs du Tafilalet une action indirecte aussi politique que militaire dont je garantis avec certitude l'efficacité.

Je crois que ce simple exercice de nos droits, ces simples menaces, telles que l'occupation du Guir, bas et haut, l'application du droit de suite sur la rive droite et quelques actes de vigueur auront pour le moment une autre action sur le Tafilalet que les moyens pécuniaires.

Cela ne veut nullement dire que je les écarte, car si vous pouviez faire mettre à ma disposition des fonds assez importants, il pourrait y avoir concurremment avec la manifestation de nos forces sur les points précités un travail de désagrégation assez intéressant.

Mais, c'est surtout après que nous serons installés au Guir, c'est-à-dire que nous aurons bien marqué par des faits tangibles qu'aucune influence extérieure ne nous paralyse, après que nous aurons rendu à tous la notion qu'il faut compter avec nous, que nous pourrons entrer dans la voie qu'indique M. le Ministre des Affaires Étrangères. - Oh ! alors, ce sera parfait et il y aura tout profit ; je suis tout porté à croire que lorsque nous serons à Bou Denib, d'une part, que nous nous serons installés aux Baharia, d'autre part, et que nous aurons donné quelques bonnes leçons à des dissidents avérés, les subsides personnels, les interventions latérales de commerçants Doui Menia ou israélites, les entremises même de marabouts pourront entrer en jeu et influencer de la manière la plus heureuse sur l'établissement définitif d'un bon voisinage avec le Tafilalet.

Toutes les adhésions viennent toujours au plus fort à bref délai et au meilleur compte, voilà l'axiome qu'il ne faut pas perdre de vue. L'Allemagne le sait bien: et la transformation absolument imprévue qui s'est opérée au Nord de mon commandement en quelques mois dans nos relations avec les Beni Guir, avec les gens de Bou Amama, avec les tribus avoisinant Berguent à la suite du coup de vigueur de l'oued Nesly³, l'accroissement de trafic qui en est résulté, en ont apporté récemment la preuve la plus convaincante.

3 octobre 1906.

A C. JONNART.

Laissez-moi vous dire d'abord combien j'ai été touché de votre affectueux télégramme reçu ici même à mon retour et de votre dernière lettre. Je ne saurais vous répéter assez combien votre confiance me va au coeur et quelles forces elle me donne pour poursuivre la mission que vous m'avez confiée et dont je sens chaque jour l'importance et le poids, mais aussi l'intérêt.

J'écarte l'hypothèse, quoi qu'il arrive, d'une expédition militaire proprement dite au Tafilalet. Il ne faut à aucun prix s'engager dans la voie des marchandages pécuniaires et il faut écraser l'oeuf avant qu'il n'écloie. Après les menaces et les provocations dont nous avons accablés le Tafilalet depuis quelques mois, vouloir nous en tirer par des moyens purement pécuniaires serait nous mettre dans une situation inextricable. Nous représenterions tout à fait le monsieur qu'un maître-chanteur veut faire marcher et qui donne dans le panneau au lieu d'aller à la préfecture de police. Allons d'abord à la préfecture de police, c'est-à-dire au Guir, et après nous causerons et nous serons tout stupéfaits de la facilité avec laquelle alors on causera.

Du reste, je pense qu'au fond de tout cela il y a surtout la terreur d'une expédition militaire, de son impression sur l'opinion, de l'engrenage financier dans lequel elle nous mènerait et les

³ Le 27 janvier 1906.

incidents parlementaires qui pourraient en résulter. Il me semble qu'il est facile de dissiper ces appréhensions. Ce que je demande, en effet, c'est qu'on me laisse simplement, avec mes propres moyens continuer l'infiltration lente, la pénétration progressive, la désagrégation occulte que j'ai pratiquée et qui a réussi jusqu'ici. Les résultats acquis depuis trois ans sont mes meilleurs garants et, s'il ne fallait toujours se garder d'être trop audacieux en ces matières, j'oserais dire que je répons du succès.

Bechar, le 13 octobre 1906.

AU COLONELLAQUIÈRE⁴.

Comme vous le dites, « l'heure est grave » ; je la juge même très grave. Nous sommes, en effet, en face d'un problème qui ne s'était jamais posé en Algérie sous cette forme, le facteur incontestable d'une grosse intervention européenne éventuelle dans un conflit avec des voisins indigènes. Bref nos affaires marocaines ne seraient pas grand chose si l'Allemagne n'était derrière. Comme vous le savez, je suis abonné à *l'Argus de la presse* : or il n'y a pas de semaine où des coupures de la *Gazette de Cologne* et autres organes ne m'apportent la preuve du souci du détail, de la précision avec lesquels sont suivis ici nos moindres mouvements. Je ne puis remuer un homme sans que ce soit commenté, ils ont par la légion une équipe d'informateurs et cela est impossible à éviter, quelque surveillance discrète que je fasse exercer. Or bien que, certes, je ne me dérobe pas aux responsabilités et aux initiatives, cela donne tout de même un certain frisson dans le dos de songer qu'une initiative peut être saisie comme le prétexte d'un conflit européen, et si peu qu'on répugne aux responsabilités, on y regarde pourtant à deux fois avant de prendre celle de jeter son pays dans une telle aventure. Je trouve donc que ma responsabilité est une des plus lourdes qu'un Français puisse avoir en ce moment. M. Jonnart me télégraphie qu'il va me convoquer à Oran, il va me donner les directives politiques telles qu'elles résultent des dernières délibérations gouvernementales, mais je prévois trop que malgré sa bonne volonté personnelle, elles seront très vagues, peut-être contradictoires, laissant la plus grande marge à la décision locale, et qu'elles n'auront surtout, par la force des choses, aucune précision militaire.

Or, à cet égard, il faut voir les choses telles qu'elles sont. Le général en chef a certainement compris que si, dans mes deux réponses aux notes du ministère des Affaires Étrangères, j'avais tant insisté pour écarter l'idée d'une « expédition militaire », c'est parce que je sentais trop bien que par ce temps de pacifisme, de politique intérieure absorbante, de banqueroute menaçante, c'était là, en France, l'épouvantail par excellence et qu'il eût suffi que j'insistasse le moins du monde sur l'impossibilité de s'en tirer sans un « gros effort militaire » pour provoquer immédiatement toutes les reculades, toutes les concessions. Or, vraiment, pour l'honneur du drapeau, pour notre prestige et notre force ici, pour notre sécurité même et le strict maintien de notre situation, il faut que cela finisse; et j'ai préféré leur présenter l'hypothèse d'une politique ferme, sous sa forme la plus anodine, en en atténuant les conséquences, au risque même de les amener malgré eux à de plus grosses affaires qu'ils ne le prévoient. J'en porterai la responsabilité, mais je crois que c'est un devoir supérieur.

Il ne faut pas s'illusionner, en effet, *Bou Denib est un très gros morceau*. D'après tous les renseignements, cela se fortifie, cela s'approvisionne, c'est défendu par les Aït Khebbach les plus résistants et surtout c'est appuyé en arrière et sur les flancs par des nuées d'adversaires, Aït

⁴ Chef d'état-major du général commandant le 19e corps.

Tserouchen au Nord et à l'Est, Beraber du Tafilalet à l'Ouest. Je crois que c'est le noeud de la situation, l'objectif stratégique, la scène à faire, mais ce ne sera pas une plaisanterie et ce sera un gros effort qu'il faudra préparer avec toute l'ampleur qu'il comporte.

Je n'en ai pas encore étudié les détails; voici en « gros » comment je l'envisage :

Constitution de deux masses, l'une fournie par Bechar-Ounif (colonel Pierron). l'autre par le Nord (commandant Pein); la première d'environ 1 000 hommes, la seconde d'environ 700 hommes.

J'estime approximativement, et c'est naturellement à préciser, que Pein devrait amener cette seconde colonne par la plaine de Tamlelt et Talzaza pour s'y ravitailler, et aussi pour suivre la route la moins dangereuse, afin de ne pas user son effort avant le coup de chien par des affaires de détail avec tout ce qu'il rencontrerait certainement en route s'il piquait droit sur Bou Denib par Anoual et l'oued Haïber, pays des plus hostiles et rempli de monde. Cela serait au contraire à régler au retour après s'être solidement installé à Bou Denib ou environs. Du reste, subsidiairement, les groupes hostiles pourraient être observés et contenus par de gros goums Hamyane et Trafis, qui formeraient flanc garde au Nord. Je crains, en effet, avec l'effervescence générale et la prédication de guerre sainte, qu'au premier déclenchement tout prenne feu.

Enfin il faudra renforcer par l'arrière les postes vidés en partie par les troupes parties en colonnes. Ce qui compliquera, c'est l'extrême étendue du front et l'obligation de se tenir en garde contre de grosses menaces à Beni Abbès, Taghit, etc.

Je ne veux pas faire de tragique et il est possible que ce soit moins sérieux, mais franchement avec les renseignements si concordants sur l'excitation générale, sur les efforts faits pour détacher de nous le plus de gens possible, avec des symptômes aussi nets que l'exode des Doui Menia, il est de toute prudence d'être en mesure de parer à la situation que je vous expose.

Ain Serra, le 15 octobre 1906.

Au GÉNÉRAL SERVIÈRES.

J'arrive moi-même de Bechar et de Kenadza: il y a huit jours que je suis dans la région où j'ai tenu à me rendre compte par moi-même de la situation en causant avec le lieutenant-colonel Pierron, les officiers des Affaires Indigènes et plusieurs indigènes et en recoupant les renseignements des diverses sources,

Or il y a entre eux une concordance absolue, et, très sincèrement, la situation m'apparaît comme des plus sérieuses.

Il n'est plus possible de douter qu'il se prépare contre nous à l'issue du Ramadan (mi-novembre) un mouvement général et il y a trop d'ensemble dans les préparatifs, une entente trop certaine entre des groupements jusqu'ici divisés, trop de précision dans le plan d'action pour qu'il n'y ait pas une inspiration d'ordre supérieur, soit qu'elle provienne d'une recrudescence du fanatisme religieux et national, soit qu'elle provienne d'une influence étrangère, soit de l'un et de l'autre.

Tous les renseignements se résument ainsi: ç'a été d'abord le boycottage commercial, puis la mise en demeure faite aux Doui Menia qui ne demandaient et ne demandent encore qu'à vivre en paix avec nous, y trouvant tout profit, d'avoir à quitter le Guir sous peine de voir confisquer leurs propriétés au Tafilalet.

Ç'a été ensuite un miad officiel parcourant tout le Tafilalet et le pays des Beraber, pour y établir l'accord entre les tribus, y régler les querelles intestines, y déterminer les contingents à fournir, y désigner les chefs, y provoquer des achats de chevaux et d'orge.

Voici maintenant que les choses se corsent et se précisent. Les sollicitations se multiplient auprès des groupements hésitants : d'après les renseignements de diverses sources, les plus concordants, un miad des Aït Haïber, au Nord et non loin de Bou Denib, vient d'aller faire des démarches auprès de Bou Amama et du Prétendant, ce qui peut ne pas avoir une très grande importance, ces personnages étant fort éloignés et assez occupés de leur côté; ils paraissent, d'ailleurs n'avoir fait que des réponses évasives : par contre, ce qui est beaucoup plus important, ils ont agi fortement auprès des Beni Guil et il se produit chez ceux-ci des mouvements de retrait peu naturels et que ne semblent justifier aucun motif de pâturage, ni aucune de leurs traditions annuelles.

Enfin il ne faut pas négliger non plus l'avis que certains chefs des Oulad Sidi Cheik ne seraient pas insensibles à cette propagande. Il ne faut pas perdre de vue que ceux de ces grands chefs qui ne sont pas au pouvoir et qui jaloussent Si Eddin se montrent volontiers mécontents. Je fais d'ailleurs contrôler ces renseignements avec soin.

Les gens d'Aïn Chair sont également l'objet de sollicitations et semblent faire des préparatifs.

D'autre part, tout indique avec précision que l'oasis de Bou Denib sur le haut Guir est désignée comme point de concentration et base de ravitaillement du mouvement, que des approvisionnements commencent à y être réunis et qu'il est déjà gardé d'une manière permanente. Le principal ksar de cette oasis est occupé par les Aït Khebbach qui sont parmi nos adversaires les plus irréductibles.

Il faudrait être volontairement aveugle pour négliger de tels symptômes qui ne se sont pas produits avec cet ensemble et cette importance depuis de longues années, depuis 1881, je crois.

Il est donc tout à fait admissible et même très vraisemblable (à moins qu'un mot d'ordre de Fez ne calme tout à coup cette agitation, ce qui me paraît à moi des plus improbables) que d'ici quelques semaines nous pouvons avoir sur les bras une ou plusieurs agressions des plus sérieuses.

En 1903, contre Taghit, 6 000 hommes au moins ont été mis en mouvement: or, à ce moment, il n'y avait rien de comparable à l'agitation d'ensemble actuelle et elle n'était pas soutenue par des influences extérieures. Avec le réservoir des populations que nous avons en face de nous au Tafilalet, chez les Beraber, les Beni Guil, nous pouvons sans exagération aucune avoir 20 000 hommes sur les bras.

C'est avec le sentiment le plus profond de ma responsabilité que je donne ces renseignements, car depuis trois ans, on ne m'a pas vu pessimiste, ni disposé à grossir les nouvelles en circulation, mais au contraire à les atténuer et à les réduire à leur juste valeur.

Je demande donc d'abord que ces renseignements soient portés en haut lieu.

Mais ce qui importe beaucoup plus, c'est de ne pas se laisser surprendre par les événements et de prendre dès maintenant, pendant qu'il en est temps encore, les mesures préventives indispensables.

Je laisse ici de côté pour le moment, la question d'offensive qui est d'ordre gouvernemental pour n'envisager que la question de défensive, c'est-à-dire l'immunité des postes et des régions qui sont sous mon commandement.

Je rappelle que depuis deux ans, pour obéir à des considérations budgétaires et pour réaliser

des économies, les garnisons du Sud ont été réduites au plus strict minimum. Je les ai garanties comme suffisant aux besoins d'une situation normale et les événements l'ont prouvé. Mais elles ne répondent plus du tout, très loin de là, à une situation anormale, ce qui est le cas.

Les postes avancés ont bien chacun leur groupe mobile pour l'action de police journalière, mais ils ne peuvent former une colonne pour une défense active sérieuse, ni pour une contre-attaque, et, en arrière, il n'y a pas une réserve, ni une troupe mobile sérieuse disponible. En temps normal, il n'y avait pas d'inconvénients, puisque ces réserves peuvent être amenées rapidement en chemin de fer, mais j'estime que le moment est venu.

Les postes sont insuffisamment garnis de troupes fixes en cas d'attaques ou même de menaces simultanées; il faut les renforcer, et j'estime qu'il faut que tout le monde soit en place vers le 10 novembre au plus tard pour parer aux événements.

Si la situation s'aggravait encore ou si le gouvernement prescrivait des mesures offensives vis-à-vis de nos voisins, il y aurait vraisemblablement d'autres renforcements à demander et d'autres mouvements à prescrire. Mais j'estime que ceux que je demande l'ont indispensables comme mesures préventives, que la situation les commande, pour ne pas se laisser surprendre par les événements et ne pas courir le risque de gros accidents et de surprises irréparables; l'expérience du passé enseigne avec trop d'évidence que les mouvements indigènes se déchaînent avec une soudaineté imprévue, que les tribus fidèles la veille font volte-face d'une heure à l'autre et que tout le monde sait que la fin du Ramadan, après un mois d'excitation, de fanatisme, et avec des symptômes aussi caractéristiques que ceux qui sont signalés de toutes parts, constitue la période critique entre toutes et la plus favorable aux surprises.

Ces mesures préventives d'ailleurs, si elles ne suffisaient pas pour empêcher les agressions de nos adversaires déclarés du Tafilalet et des Beraber, suffiront peut-être pour tenir en respect les tribus intermédiaires qui sont l'objet de leurs sollicitations et pour maintenir dans la fidélité les populations hésitantes. Il me semble que cette simple considération, en réduisant l'extension du péril éventuel, doit peser d'un poids suffisant pour qu'elles soient prises sans hésiter.

Oran, le 18 octobre 1906.

A MA SOEUR.

Ta lettre m'a pris hier au passage à Aïn Sefra que je ne faisais que traverser, revenant de Bechar et d'au delà pour venir à Oran où me convoquait le gouverneur. J'y suis arrivé ce matin, j'y ai passé la matinée avec le gouverneur, je dîne ce soir avec lui à la Préfecture et demain à l'aube je file sur Berguent où je serai après-demain en chevauchant dur pour y rejoindre le général en chef et causer de nos affaires. Après les heures strictement nécessaires pour cet entretien, je me rabattraï sur Aïn Sefra où je serai dans cinq ou six jours - les déplacements sont longs ici.

La situation s'aggrave sérieusement; mais le Quai d'Orsay reste convaincu que c'est moi qui exagère et imagine cet incendie pour faire marcher mes troupes. Il se trompe lourdement et il risque d'avoir un réveil désagréable. Je crains les plus grosses difficultés à la fin du Ramadan dans un mois. Le Tafilalet en face de moi est absolument incandescent et tous les indices annoncent une attaque générale. Ils peuvent nous jeter 20 000 à 30 000 hommes dessus, et si j'arrive à en réunir 1 500 à 2000 au même point, ce sera l'immense maximum. Des à-coups sont donc possibles; je les crie sur les toits et, en attendant, je viens de demander deux bataillons de renfort et de l'artillerie qu'on m'envoie d'urgence; je fais mettre tous mes postes en état de défense et

j'attends l'orage que j'eusse préféré prévenir en allant occuper à 150 kilomètres en avant un point excellent dont ils font leur base d'approvisionnement, ce qui les eût coupés en deux; c'était la seule chose à faire, mais le gouvernement n'en veut pas entendre parler de peur de jeter le Maroc dans les bras de l'Allemagne. J'écume, nous sommes sur les dents, je vais bien, mais je sens rudement le manque de la détente d'un mois que je n'ai pu cette année donner à mon cerveau, d'autant plus que je sens que je vais avoir les plus lourdes responsabilités, et que quoi que j'aie dit, si cela tourne mal, c'est moi qui serai le bouc émissaire.

Oran, le 18 octobre.

A C. JONNART.

Par votre télégramme du 13 octobre, vous me demandez :

1. ... « d'examiner avec soin les raisons qui rendraient beaucoup plus difficile une opération sur Bou Denib si nous attendons pour la réaliser qu'une harka y fut réunie »,

2. ... « de prévoir dès maintenant les mesures que nous prendrions pour éviter d'y prolonger notre séjour au delà du temps très court qui devrait lui être assigné parce qu'il importerait absolument de limiter autant que possible notre présence éventuelle sur ce point ».

Je réponds à ces deux points:

Il faut prendre la question dans son ensemble. Je rapporte de ma tournée aux avant-postes et de l'ensemble des renseignements qui me parviennent de toutes sources, la conviction ferme que l'agitation contre nous au Tafilalet, chez les Beraber, est aussi intense que possible et que les tribus hésitantes, jusqu'ici soumises à notre influence, telles que les Doui Menia et les Beni Guil, sont l'objet de sollicitations pressantes pour se tourner contre nous. J'en ai fait l'objet d'un rapport détaillé au général commandant le 19e corps d'armée que je vous ai communiqué d'autre part et je ne reviens pas sur les faits que j'y expose. Je l'ai conclu en disant qu'à la fin du Ramadan, c'est-à-dire à la fin de novembre, nous pouvions avoir 20 000 hommes sur les bras, et j'ai demandé les renforts nécessaires pour mettre dès maintenant nos postes à l'abri de toute surprise et pour ne pas être surpris par les événements.

Je tiens ici à être aussi sincère que possible, et je ne veux, sous aucun prétexte, pouvoir être suspecté d'avoir voulu peser sur les décisions du gouvernement en grossissant les faits. Je tiens donc à dire qu'il n'est pas impossible que la grande harka formée par tout l'ensemble de nos adversaires, dont ils font grand bruit, et qui, à leur dire, comprendrait plusieurs dizaines de mille hommes, ne se forme pas. Il est possible que, par suite du défaut d'organisation, de rivalités personnelles, d'hésitation de certaines fractions, au dernier moment elle ne réussisse pas à se constituer. Mais ce que je crois hors de conteste, c'est que, dans ce cas, sous l'influence d'une excitation générale telle qu'il n'y en a pas eu de semblable depuis de nombreuses années, il se produira après le Ramadan, période d'excitation, de fanatisme intense, une série d'attaques partielles sur tout notre front. Ceci ne veut dire nullement que j'exclue la première hypothèse qui, si nos adversaires réussissent à s'organiser comme ils l'essaient, peut parfaitement se réaliser. Je dois dire que je préférerais cette première hypothèse à la seconde, et qu'il vaudrait mieux avoir affaire à une attaque unique, si nombreuse, si supérieure en nombre fut-elle, qu'à une série d'attaques partielles menaçant simultanément tous nos postes, toutes nos lignes de convois, tenant nos troupes sur tous les points dans un état d'alerte perpétuel et énervant et nous forçant à maintenir partout de très gros effectifs.

Jusqu'ici, d'après tous les renseignements, la grande harka unique semble être le premier

objet du programme de nos adversaires et son itinéraire paraît parfaitement déterminé par le Haut Tafilalet, le haut Guir, Bou Denib (où sont déjà concentrés des approvisionnements et où une garde permanente est déjà constituée), le cours du Guir, en ralliant au passage tous les groupes de l'oued Haïber, Talzaza, Bechar.

Quelle que soit celle de ces deux hypothèses qui se réalise, pouvons-nous nous y opposer par une stricte défensive ? Oui, à la rigueur. Je crois, en effet, qu'en renforçant dès maintenant tous nos postes, en les mettant en état de défense, en doublant par une augmentation des effectifs le service de surveillance sur nos lignes de communication, nous sommes en mesure de recevoir les attaques et de les repousser.

Je le dis en toute loyauté, pour ne peser en rien sur les décisions, à prendre, mais je ne crois pas que ce soit une bonne solution.

Elle a de graves inconvénients.

Elle enhardit nos adversaires, qui nous savent parfaitement informés de leurs préparatifs, en accréditant chez eux la conviction déjà établie que nous sommes paralysés sur place par une volonté supérieure.

Elle ne résout rien, car le fait seul de repousser ces attaques ne rétablira pas notre prestige et ne les empêchera pas de se reproduire indéfiniment.

Elle est très onéreuse, parce qu'elle nous force à maintenir sur un front de 1 200 kilomètres des effectifs considérables, maintenus en état d'alerte perpétuel.

Elle a en un mot tous les inconvénients classiques d'une défensive purement passive.

J'estime au contraire qu'il y a tout avantage, et qu'il n'y a que des avantages, à prévenir l'attaque.

Je crois fermement qu'un coup de vigueur, frappé dès maintenant, pendant cette période si particulièrement favorable du Ramadan, au point opportun, est de nature à arrêter net toute cette agitation, et à l'arrêter de telle façon qu'on ne songe plus à y revenir de longtemps.

Je crois que le point où il faut frapper, c'est Bou Denib, parce que c'est le point désigné par tous les renseignements comme devant servir à la concentration de l'attaque principale, que des approvisionnements s'y constituent déjà, et parce que c'est en même temps au point de vue politique et militaire un point stratégique de premier ordre, comme je l'ai exposé dans de précédents rapports.

Plus tôt nous irons, rapides et forts, plus l'opération sera facile. Or, maintenant, c'est un point à enlever probablement de vive force, mais plus on attendra, plus il se fortifiera, et plus l'opération deviendra sérieuse. En nous y jetant dès maintenant, nous coupons en deux le champ d'action de nos adversaires, en séparant par un coup de vigueur le Tafilalet du pays des Beraber, d'Aïn Chaïr et des Beni Guil.

C'est une jolie manoeuvre et j'en garantis l'efficacité.

Telles sont les raisons qui militent en faveur d'une action immédiate sur Bou Denib.

Je réponds maintenant au second point, à savoir « la limitation au temps le plus court de notre présence sur ce point ».

Ici il y a eu un malentendu de doctrine complet. Toute mon expérience coloniale, toutes les méthodes dont je me réclame et qui sont ma seule raison d'être ici condamnent d'une manière absolue l'occupation d'un point si on ne doit pas y rester un temps prolongé. Si j'osais, je reporterais à mon article sur « Le rôle colonial de l'armée » et à mon livre sur « le Sud de Mada-

gascar » pour en donner la démonstration. L'histoire de cette région en ces dernières années y suffit.

Dans notre marche sur Bou Denib, nous rencontrerons des populations, à El Hadjoui et à Bou Anane sur notre droite, à Saheli sur notre route. Nous chercherons à nous les concilier au passage (et ce n'est pas difficile) réduisant ainsi d'autant les risques de l'opération. Elles nous poseront toutes dès l'abord la même question : ~ Comptez-vous rester ? si oui, nous marcherons avec vous, si non, nous ne voulons pas être exposés à des représailles, nous compromettrons vis-à-vis de nos frères et nous les rejoignons. Le souvenir de tant de colonnes récentes est là pour leur donner raison. A notre première colonne sur Bechar, Bou Kars et El Hammar, en 1903, où nous n'avons fait qu'aller et revenir, tous les groupes qui nous avaient fait bon accueil, fourni des vivres, des guides, ont été impitoyablement raziés après notre départ. Quand nous y sommes revenus en 1904, ils ont fait le vide devant nous et il a fallu l'établissement de nos postes, la certitude que notre installation était définitive pour les ramener définitivement, timidement, à grand peine.

A Bou Denib il en sera de même. Ou bien les ksour seront évacués; on aura fait ce vide devant nous (ce qui est peu probable d'ailleurs) et notre promenade se fera sans aucun résultat efficace ; ou bien, après un coup de force, victorieux je n'en doute pas, nous nous replierons. Mais alors dans tout le pays s'établira la légende que nous avons été contraints de nous retirer par la force: notre action se trouvera avoir été absolument inutile et même nuisible, sans compter que tout ce qui nous aura aidé sur notre route sera impitoyablement châtié, le vide se reformera devant nous au plus grand préjudice de notre bonne foi et de notre prestige, et l'état de guerre se reproduira avec la même intensité qu'auparavant.

Si donc nous devons aller à Bou Denib pour ne pas y rester, il vaut mieux ne pas y aller.

Mais je crois qu'il y a tout intérêt à y aller, et que nous avons des motifs largement suffisants pour que la diplomatie accepte et fasse reconnaître la nécessité de prendre un gage, à l'égard du Tafilalet, et ce gage je ne le vois nulle part mieux que dans l'occupation provisoire (on sait tout ce qu'on peut tirer du mot « provisoire ») de Bou Denib.

Le rezzou de trois cents méharistes, qui est venu il y a deux mois en plein sur notre territoire avec l'assentiment des autorités officielles du Tafilalet, le boycottage commercial prescrit par les autorités même au mépris des accords ne sont pas de simples hypothèses, mais des faits concrets et récents qui ne peuvent pourtant pas rester sans réplique.

Quant à la prédication de la guerre sainte et à la préparation d'une attaque générale contre nous par un miad officiel parcourant le pays, c'est là également un lait qui ne peut plus être mis en doute.

Franchement il me semble qu'il y a là de telles menaces pour notre sécurité, de telles violations de conventions formelles, qu'elles donnent tous les éléments nécessaires pour justifier aux yeux de l'opinion et des puissances la prise d'un gage et l'occupation sur le flanc du Tafilalet d'un point favorable pouvant peser sérieusement sur cette région.

Ce me semble même un minimum, une mesure d'une extrême modération, qui est en somme infiniment plus une mesure d'ordre préventif pour empêcher la situation actuelle de se prolonger ou de se renouveler, qu'une mesure proprement offensive. Enfin, pour que cette opération réussisse, il faut que jusqu'au dernier moment elle reste aussi secrète que possible. Il y a à cet égard deux moyens de donner le change : d'abord, c'est de profiter de la situation troublée actuelle pour renforcer tous nos postes, comme je le fais en ce moment de façon à amener à pied d'oeuvre progressivement, sans à-coup, tous les éléments nécessaires à une colonne éventuelle;

ensuite, c'est de prononcer sur le Sud du Tafilalet vers Gaouz avec les compagnies Sahariennes du Touat et de la Saoura une très forte menace qui, en inquiétant toutes les populations Sud du Tafilalet, les maintiendra sur place et les empêchera de participer au mouvement du Nord. C'est ce qu'on appelle en langage militaire une diversion qu'il faut faire aussi importante, aussi bruyante que possible, afin de dissimuler la véritable action sur l'objectif principal et diminuer la force de résistance de ce dernier.

Oran, le 21 octobre 1906.

A E. ÉTIENNE.

Ces jours-ci, j'hésitais à vous ennuyer d'affaires, en raison de la crise ouverte⁵. Les dépêches de ce matin laissent entrevoir que tout espoir de vous conserver au ministère de la Guerre n'est pas perdu et qu'en tout cas, la crise peut se prolonger assez pour que cette lettre vous trouve encore rue Saint-Dominique.

Mais avec quelle anxiété nous ouvrons chaque matin le journal ! Va-t-on reprendre l'oeuvre de désorganisation matérielle et morale de l'armée, sa « terrorisation » à laquelle vous aviez si heureusement mis fin. Je suis convaincu que nos institutions militaires doivent subir des modifications profondes pour se mettre en harmonie avec les conditions nouvelles de la société, que la mentalité d'une grande partie du commandement doit se modifier du tout au tout à cet égard. *Mais* je crois non moins fermement, et vous le croyez de même, que cela doit se faire avec d'infinis ménagements, en essayant de convaincre les gens avant de les exécuter, en se gardant surtout des procès de tendance et en ne classant pas dès l'abord dans les suspects toute une catégorie de gens sur le simple vu de leur nom, de leur origine, de leurs relations de famille, en évitant à la lois *l'ostracisme* et le *favoritisme*, qui ont été le procédé de vos prédécesseurs immédiats, en n'écoeurant pas par la brutalité et la suspicion. Que de gens je connais, prêts à collaborer à tout progrès si on ne les rebute pas !

Ce que vous aviez compris, c'est que l'armée était malade, que la constitution d'un organisme traditionnel comme elle l'est ne subit pas impunément des secousses de plusieurs années aussi graves que l'Affaire Dreyfus, le discrédit du commandement, le régime des fiches, et qu'avant de soumettre cet organisme à l'épreuve d'une nouvelle évolution, de nouvelles secousses, d'un changement de régime presque complet, il fallait d'abord le soigner, panser ses plaies, calmer ses nerfs, le rassurer, le remettre d'aplomb, et qu'ensuite on pouvait repartir, mais encore avec combien de précautions, de douceur, de ménagements, et surtout de ménagements pour les personnes de bonne foi, pour leurs intérêts privés respectables. C'est bien là votre pensée, n'est-ce pas ? et je ne m'illusionne pas en vous prêtant la mienne. Oui, vous avez senti tout ce qu'il y avait dans cette armée de bonne volonté et de bonne foi profondes, qu'elle avait avant tout besoin qu'on l'aimât et vous avez parlé à son coeur, avec votre coeur.

Je veux encore vous parler affaires, afin de vous mettre au courant, si vous restez, de vous permettre de donner d'utiles avis, si vous partez.

Je reviens de Kenadza, Bechar, Berguent, de tout le front. Je suis sincèrement fort inquiet; à l'issue du Ramadan, cela peut fort mal tourner. Si Tafilalet et Beraber se mettent d'accord et savent exécuter leur programme fort bien conçu, nous serons débordés. Comme vous le savez, j'avais proposé de prendre les devants, de couper court à tout cela très probablement, en allant de

⁵ La chute du ministère Sarrien, qui devait être remplacé par le ministère Clemenceau, avec le général Picquart comme ministre de la Guerre.

suite et vivement occuper Bou Denib sur le haut Guir, y mettre de suite la main sur leurs approvisionnements et surtout exécuter ainsi une manoeuvre hardie et habile qui coupât en deux nos adversaires, rendit leur concentration impossible, et nous mit en mesure d'opérer éventuellement soit contre le Tafilalet, soit contre les Beraber au Nord. C'était la vraie et seule solution militaire, la solution classique ; vous n'avez qu'à consulter une carte et des spécialistes militaires pour en être convaincu ; c'était aussi la plus efficace et la moins onéreuse.

M. Jonnart en paraît également convaincu, mais m'a dit qu'il n'y avait pas à compter en avoir l'autorisation. Je m'incline naturellement, mais la situation restant ce qu'elle est et ma responsabilité entière, la première chose qui s'impose, c'est de renforcer tous les postes et de se mettre en garde. Je prends de suite ces mesures préventives et je demande des renforts.

Un article paru dans le *Bulletin de l'Afrique française* décrète qu'on « tolérera l'application du droit de suite, mais jamais d'agrandissements territoriaux au Sud qui ne feraient qu'aboutir à l'occupation d'oasis sans valeur ». Or les « oasis peuvent être sans valeur », mais avoir une valeur stratégique qui impose leur occupation comme pivot de manoeuvre pour assurer le jeu des forces mobiles de protection. Poursuivre dans le vide, faire du droit de suite à aller et retour, je ne mange pas de ce pain-là, c'est la vieille et stupide méthode, et si l'on m'a envoyé ici, c'est pour appliquer la méthode que j'avais préconisée dans mes écrits et mise en pratique ailleurs. Je sais mon métier; si les littérateurs coloniaux de chambre le savent mieux que moi, ils n'ont qu'à venir prendre la queue de la poêle.

Oran, le 22 octobre 1906.

Au VICOMTE E.-M. DE VOGÜÉ.

Me voilà dans une intéressante période ; cela marchait assez bien, Jonnart voyant fort juste avait à peu près fait admettre à Paris la nécessité de mesures énergiques et *préventives* qui, me semblait-il, eussent coupé net ce mouvement. Mais la crise ministérielle a tout remis en question et je crains d'être forcé de m'en tenir au renforcement de mes postes et à la défensive, que je ferai naturellement la plus active possible; mais c'est bien sérieux, je ne sais vraiment pas si je ne vais pas avoir sur les bras une véritable inondation de Beraber; eux et le Tafilalet forment un immense réservoir d'hommes et je puis être débordé. Ma responsabilité est énorme, car il me faut voir avant tout clair dans la situation et cela n'est pas commode; j'ai à côté de moi deux impressions dominantes et contradictoires: l'une qu'un acte de vigueur préventif couperait court au mouvement; l'autre qu'elle déclencherait, ferait immédiatement contre nous une union qui est encore incertaine, et déterminerait les hésitants à se rallier à nos adversaires, par solidarité religieuse et nationale. Entre ces deux hypothèses, vous comprenez qu'il y ait de quoi être perplexe. Bref, j'ai encore quelque répit avant de me décider et j'accumule les renseignements.

Je retourne demain à Aïn Sefra.

26 octobre 1906.

A C. JONNART.

J'apprends à mon retour que les chefs Doui Menia avant de prendre une résolution définitive entre nous et Tafilalet demandent à venir me voir. Ils auraient reçu, paraît-il, la nouvelle que le caïd venu de Fez au Tafilalet, au lieu d'apporter des instructions venant les soutenir contre nous, aurait apporté une lettre du sultan invitant le Tafilalet au calme et à reprendre les relations commerciales. Je vous donne cette nouvelle sous les plus expresses

réserves, car elle nous arrive par les voies les plus indirectes, mais si elle se confirmait, elle serait bien intéressante, car elle prouverait que l'action de M. Regnault commence à produire son efficacité.

Je réponds au colonel Pierron de me les amener et, s'ils se décident à venir, je ferai tout mon possible, tout en restant très ferme sur le principe de nos droits, pour les rassurer sur nos intentions et les convaincre du profit matériel qu'ils ont à rester avec nous.

D'autre part, le renforcement rapide de nos postes et l'annonce de nouveaux renforts éventuels, que je laisse répandre le plus possible dans les milieux indigènes, semblent, d'après mes renseignements, avoir déjà produit un effet calmant sur nos populations et sur les fractions hésitantes.

Je commence notamment à être un peu plus rassuré sur l'attitude que prendraient les Beni Guil. Je tiens à vous donner bien sincèrement ces indices, mais il ne faudrait à aucun prix les exagérer, ni en tirer des conclusions trop optimistes, car ce ne sont que des indices et le fond de la situation reste très sérieux, puisque d'après mes renseignements les préparatifs de harka continuent et que rien ne dénote que les dispositions soient changées au Tafilalet même et surtout chez les Beraber du haut Guir et que la fin du Ramadan se présente toujours comme une période critique. Je continue donc à pousser activement les mesures de défense, à concentrer les moyens dont je dispose sur les points nécessaires et à prescrire aux groupes mobiles un redoublement d'activité dans le rayon d'action des postes avancés qui me paraît le meilleur moyen d'en imposer à nos adversaires. Les deux compagnies destinées à renforcer Taghit et Beni Abbès quittent Ounif le 1^{er} novembre, mais tout en accentuant une attitude très résolue et en prenant toutes les précautions, je saisis avec empressement tout moyen politique ou économique pour agir sur les fractions hésitantes et restreindre ainsi le péril, sinon l'écartier. En présence de l'excitation qui m'est signalée dans une partie de la presse, il me paraît utile que ces assurances soient données au gouvernement et surtout que M. Regnault sache que tout sera fait ici pour aider son action et non l'entraver. Il est indispensable par contre qu'il nous télégraphie de son côté tous ses renseignements, notamment sur ce qu'il saurait de l'action du sultan au Tafilalet, afin qu'il y ait concordance d'action complète.

Aïn Sefra, le 26 octobre 1906.

AU COLONEL PIERRON⁶.

J'ai été convoqué par le gouverneur général à Oran et par le général en chef à El Aricha.

J'ai été avisé par le gouverneur que pour le moment., pour des motifs de politique générale, le gouvernement écartait l'idée de toute action offensive préventive. Il redoute, soit qu'elle puisse être interprétée par d'autres puissances comme préparatoire d'une extension territoriale, soit qu'elle risque de provoquer de la part de nos adversaires un mouvement général qui semble s'annoncer, mais dont il n'y a encore aucun commencement d'exécution effective. D'autre part, il convient de laisser à notre ministre à Tanger toute sa liberté d'action pour la pression qu'il exerce en ce moment sur le Makhzen et de ne donner aucun prétexte qui puisse être interprété comme anticipant sur les réponses qu'il n'a pas encore reçues. Le gouvernement estime en conséquence qu'il y a lieu de rester jusqu'à nouvel ordre sur la défensive, tout en se mettant en mesure de donner une sévère leçon aux attaques éventuelles et même, si elles se produisent, à occuper les points que les circonstances nous imposeraient.

⁶ Commandant du cercle de Colomb-Bechar.

Avec les renforts maintenus ou amenés, et avec cette artillerie, je serais en mesure de vous constituer, le cas échéant, tous les éléments d'une colonne pouvant opérer contre une attaque ou la prévenir.

Mais pour le moment, comme tous ces éléments pourraient être rapidement concentrés par voie ferrée, je regarde comme inutile de les accumuler à l'avant et j'ai jugé préférable de doubler dans chaque poste (Aïn Sefra, Ounif, Colomb) les unités relevées des unités de relève jusqu'à ce que la situation se dessine. Il y a là une grande simplification pour l'installation des troupes et pour leur ravitaillement.

Dès maintenant, d'après du moins les renseignements qui me parviennent de cette région-ci, l'arrivée de ces renforts et l'annonce d'artillerie est de nature, sinon à intimider nos adversaires proprement dits, du moins à faire réfléchir les tribus hésitantes et à rassurer les populations. Il n'y a pas d'inconvénient, dans ce but, à grossir l'importance des mesures prises et à faire sentir que nous ne nous laisserons pas prendre en défaut., sans toutefois laisser prévoir une attaque, et en rassurant sur nos intentions les gens disposés à revenir à nous. Vous me ferez connaître tout ce que vous recueillerez à cet égard.

Mais je tiens essentiellement à ce que les troupes maintenues sur place ou nouvellement arrivées ne restent pas inutilisées. *Je ne veux pas que le cafard s'y mette.* Elles arrivent comme toujours convaincues qu'elles partent en guerre, il faut au moins leur en laisser une certaine illusion, afin que la dépression ne s'y mette pas et qu'elles restent dans l'état d'entrain, de gaîté, de mordant qui est la première condition pour faire une bonne besogne. Employez donc vos troupes à pied à de petites reconnaissances : la matière n'en manque pas et vous trouverez dans la région de petits objectifs intéressants à leur offrir qui leur donnent la sensation qu'elles ne se promènent pas pour se promener, mais qu'elles ont fait oeuvre utile. Tenez-les en haleine. Intéressez les officiers au pays et à la situation dont vous les mettez au courant dans la mesure où vous le pouvez. Ce que je dis là s'applique également bien entendu aux nouvelles compagnies de tirailleurs de Taghit et de Beni Abbès. Ce sont là des facteurs moraux de premier ordre et ils influent d'une manière décisive sur le rendement des troupes le jour où on a à les employer. Il faut que de Beni Abbès à Talzaza tout le monde soit en état de tension électrique.

Vous avez trop l'expérience de ce pays pour ne pas comprendre la portée de ces indications et je compte absolument sur vous pour leur application.

Aïn Sefra, le 29 octobre 1906.

A RENÉ MOULIN.

Je viens vous demander un gros service et un gros sacrifice. Ajournez votre article dans le *Correspondant*. Le départ d'Etienne change du tout au tout la situation - je suis *persona* fort *ingrata* auprès du nouveau ministre et il est probable que je ne pourrai pas tenir le coup et que je serai forcé de m'en aller. En tout cas, j'ai été avisé de *source sûre* que l'on n'admettait pas que je communique quoi que ce soit à qui que ce soit ; il ne faut donc pas qu'on retrouve dans un article trace d'un document quelconque - et rien qui puisse faire supposer qu'il soit fait au moyen de renseignements que j'aie donnés. Or, comme toute votre documentation est bâtie avec ce que je vous ai fourni ici, il est impossible qu'on ne le voie pas, et c'est moi qui écoperai. Le plus grand service qu'on puisse me rendre en ce moment est de ne pas parler de moi - je ne cherche qu'une chose, m'en aller d'ici sans encombre et préparer ma retraite le plus correctement possible, sans donner prise à la moindre incorrection militaire. - *C'est très, très sérieux* et je suis *très menacé*.

C'est donc tout à fait en invoquant nos bonnes relations d'amitié que je vous demande ce service capital.

Aïn Sefra, le 6 novembre 1906.

A J. CHAILLEY.

Merci de votre signe affectueux. Je voudrais vous écrire longuement, je ne le puis, je suis surmené, et pourtant que de choses à vous dire ! je suis bien mécontent de Paris où l'on me donne toute la responsabilité sans me laisser d'initiative et en laissant croire au public, par des déclarations hypocrites et mensongères, qu'on me laisse cette initiative. C'est un vilain jeu, mais de vilaines gens ne peuvent en jouer d'autre. Je resterai ici à mon poste tant qu'il y aura péril, risque à courir, et point d'honneur professionnel à y rester, c'est-à-dire probablement plusieurs mois encore, car la situation ne se résoudra pas avant plusieurs mois; mais à ce moment ma conscience tranquille et mon devoir rempli, je me réjouis de tirer ma révérence et de rentrer dans la vie privée, soit pour y ranger mes bouquins et mes papiers, soit pour lutter contre la brutale dictature qui s'annonce et que je n'aime pas. Le départ d'Étienne me laisse inconsolable. Je me méfie terriblement de son successeur, non à cause de l'Affaire, mais parce que, le connaissant depuis longtemps, je le crois absolument différent de la silhouette que l'Affaire lui a faite, et je le crois capable de tous les guets-apens et de toutes les traîtrises à mon égard, mais je ne me laisserai pas égorger sans crier.

Aïn Serra, 9 novembre 1906.

A MA SOEUR.

Je suis, tu penses bien, débordé; c'est le plus beau coup de *feu* que j'aie eu de ma vie, le télégraphe n'arrête ni jour ni nuit, tout le monde est sur le pont, mes troupes prennent en avant leurs emplacements d'attente, et je viens de leur faire la main en faisant faire à un détachement un raid près du Tafilalet qui a parfaitement réussi. Cette fournaise me rend toute ma sève et toutes mes facultés, jamais je ne me suis senti plus en forme; mais si on m'ennuie je les envoie promener et en faisant un éclat qu'on entendra de loin. Ma troisième étoile m'indiffère, j'aime mieux en avoir deux avec un peu de gloire que trois ou davantage avec du ramollissement et de l'obscurité.

11 novembre 1906.

A REGNAULT.

Je profite de la bonne occasion que vous m'offrez pour vous mettre au courant de la situation actuelle de nos affaires.

Les Doui Menia ne demandent qu'à rester avec nous et la menace seule de voir confisquer leurs propriétés du Tafilalet les en empêche. Si donc la garantie formelle immédiatement sanctionnée par des actes leur était nettement donnée par Moulay Rachid au nom du sultan, la question des Doui Menia serait résolue.

Vous aurez probablement su que des gens du Tafilalet sont venus il y a quelques jours nous enlever des chameaux en plein sur notre territoire, en deçà de Bechar, contre la voie ferrée. C'était vraiment trop fort. Aussi ai-je fait répondre du tac au tac par une poursuite et une

représaille qui a, heureusement, parfaitement réussi. Je vous envoie copie du compte rendu que j'en ai fait. Il me revient de tous les milieux indigènes que l'effet produit pour cet acte de vigueur a été excellent.

Il n'en reste pas moins que l'attitude qui nous est imposée, et dont je ne songe pas un instant à discuter la nécessité impérative au point de vue de la politique générale, n'est ni reluisante, ni décisive, ni économique.

Elle diffère singulièrement de l'attitude que semblait faire présager votre lettre du 28 août à M. le Ministre des Affaires Étrangères et qui se terminait par le vœu que, lorsque les délais impartis au sultan (22 oct.) seraient expirés, « nous n'affaiblissions pas notre position en nous livrant à des manifestations qui resteraient sans effet et que le Conseil des Ministres voulût bien approuver les projets d'action sur la frontière afin que l'exécution des mesures arrêtées puisse se réaliser sans retard le moment venu.» Je sais par M. Jonnart que vous avez fait tous vos efforts pour que cette attitude fût adoptée et que vous avez été le premier à regretter la solution négative à laquelle on s'est arrêté.

C'était précisément en réponse à vos propositions qui m'avaient été officiellement communiquées que j'avais cru devoir proposer *qu'après l'expiration des délais on procédât à l'occupation provisoire préventive de Bou Denib.*

Je ne m'explique pas encore que cette proposition, si conforme aux suggestions qui m'étaient faites, ait excité une telle émotion. Elle me semblait en absolue conformité avec les propositions qu'on me demandait au sujet des mesures effectives à prendre, et être même un minimum, car, s'il ne s'agissait que d'aller aux Baharia, de se maintenir sur le Guir, c'est-à-dire de rester sur les positions où nos troupes vont journellement, il n'y avait là aucune manifestation d'énergie, et il n'en résultait aucune pression effective pour éclaircir la situation et amener nos adversaires à céder devant nos légitimes exigences. Bou Denib n'est nullement le Tafilalet. En l'occupant provisoirement, nous ne touchions pas à l'intégrité de ce district, mais nous pressions sérieusement sur lui..., nous coupions ses communications avec les autres foyers d'agitation, Beraber, Aïn Chaïr et Figuig, et nous étions en mesure de lui dicter nos conditions.

Je suis absolument certain d'après les renseignements les plus sûrs que cette mesure n'aurait nullement provoqué un soulèvement général et que, bien au contraire, par son contraste avec notre longanimité et notre passivité de trop longue date, elle eut donné la douche nécessaire et mis un terme immédiat à l'effervescence. J'affirme que l'effet local eut été radical. Quoi qu'il en soit la cause est entendue, il n'y a plus à y revenir pour le moment, et la question est réglée, mais je crois qu'elle est mal réglée.

Je ne vois pas, en effet, très bien comment nous en sortirons.

La question va fuser. En présence de nos postes renforcés, il est vraisemblable que la grande harka annoncée ne se mobilisera pas, mais, par contre, nous allons être assaillis pendant des mois par une série de djiouch et de petites harkas incessantes qui tiendront nos troupes en perpétuelle alerte et nous forceront à maintenir ici pendant une durée indéterminée des effectifs considérables et onéreux. D'autre part la cloison étanche, que j'aurais absolument désiré faire tomber, n'en subsistera pas moins, plus étanche encore; le boycottage commercial ne fait que s'accroître. Or, vraiment, après cette période de deux années où notre voie ferrée drainait de plus en plus le trafic du Tafilalet et en arrivait à « payer », c'est-à-dire à justifier, à couvrir les dépenses qu'elle avait coûtées, et, après avoir été construite comme une simple ligne stratégique en arrivait à devenir une bonne affaire commerciale, un tel résultat est profondément regrettable. Il n'y aura de véritable détente que le jour où ce boycottage prendra fin et où les relations

normales de bon voisinage seront rétablies. Ce résultat se produira-t-il par ce seul fait d'une action verbale du sultan auprès des autorités du Tafilalet, sans une pression effective de notre part, telle qu'elle eût résulté d'une occupation provisoire de Bou Denib ? Je voudrais l'espérer, et je m'empresserais d'accueillir le moindre symptôme, mais je reste fort sceptique en m'inspirant du passage même de votre lettre du 28 août où vous dites qu' « il est probable que le sultan blâmera la conduite des pachas du Tafilalet et qu'il nous donnera des assurances de bonne volonté, mais sans les notifier effectivement ni à ses agents, ni aux tribus intéressées ».

Je tiens, enfin, à vous dire un mot de la campagne de presse dont on s'est vivement ému à Paris. Je décline d'abord toute responsabilité à ce sujet, je tiens à le dire bien haut et je serais heureux que vous le disiez bien haut autour de vous... Il est facile d'en déterminer les origines. M. Jonnart à la veille de son départ m'avait demandé par télégramme un résumé de la situation. Je le lui ai donné très franchement. Il l'a communiqué au ministère et au gouvernement et dès le lendemain, le ministère de la Guerre a donné à la presse un communiqué officieux des points principaux. C'est sur ce communiqué auquel je suis parfaitement étranger que la presse parisienne est partie en guerre. Il faudrait ne pas connaître les habitudes de la presse pour s'étonner qu'elle ait manqué une si belle occasion d'allécher les lecteurs et de s'offrir des manchettes tapageuse. J'étais à ce moment à Oran et à El Aricha et, en voyant dans les journaux locaux la « Revue de la Presse », j'ai si bien senti le danger que d'Oran, avec l'approbation de M. Jonnart qui s'y trouvait, j'ai envoyé spontanément au ministre de la Guerre le télégramme dont je vous envoie ci-joint copie afin de remettre les choses au point en même temps que je donnais à *l'Écho d'Oran* la note calmante que je vous envoie également ci-joint. Le ministère de la Guerre et le ministère des Affaires Étrangères se sont vivement émus de deux articles parus dans le *Journal* et dont le second donnait une « interview » de moi. Or le premier article du *Journal*, où il était question de Bou Denib, avait été télégraphié par M. Jacques Dhur, son correspondant, alors en tournée dans le Sud-Oranais, tandis que j'étais à El Aricha, c'est-à-dire à 1 000 kilomètres de là. Il n'avait eu de communications avec personne de mon entourage et son information provenait de racontars de cafés. J'en avais également senti si bien le péril qu'à mon retour à Ain Sefra j'avais cru devoir recevoir M. Jacques Dhur pour lui donner la note la plus calmante en le priant de ne pas me mettre en cause. C'est malgré ma demande formelle qu'il a donné à cette information la forme d'une « interview » à mon grand mécontentement. Toute mon intervention personnelle a donc consisté à doucher cette excitation absolument intempestive et je tiens formellement à être mis hors de cause et à ne pas être rendu responsable de toutes les fantaisies qu'ont publiées, publient, ou publieront les reporters nombreux qui circulent actuellement sans que mes officiers ni moi les voyions.

Je crois que non seulement mon passé et les doctrines dont je m'inspire, mais encore la façon dont j'accueille, encourage et provoque les moindres avances pacifiques telles que celles des Doui Menia, ainsi que l'action calmante que je viens d'exercer sur les Beni Guil très travaillés, offrent des garanties suffisantes pour qu'on ne me suspecte pas de chercher à provoquer des affaires pour pêcher en eau trouble. Je compte beaucoup sur votre loyauté pour m'aider à détruire définitivement cette légende. Franchement, si j'avais voulu profiter de la situation pour me faire un piédestal militaire, je n'avais qu'à ne pas signaler avec tant d'insistance le danger en temps opportun, à ne pas demander de renforts et à laisser la harka se former et venir.

11 novembre 1906.

Au GÉNÉRAL SERVIÈRES.

Un contre-djich a été effectué par les troupes mobiles du poste de Colomb du 28 octobre au 8 novembre, à la suite du vol de 24 chameaux effectué le 28 octobre sur notre territoire au point dit Tagnana, par un parti d'Oulad Djerir dissidents, à 30 kilomètres au Nord-Est de Bechar. non loin de la voie ferrée, c'est-à-dire en plein dans l'intérieur de nos lignes.

Ces chameaux qui étaient tranquillement au pâturage sous la garde de deux jeunes bergers, dans une région où la sécurité était habituelle, appartenaient aux soldats sahariens de la compagnie de Colomb. Le chef de la bande d'Oulad Djerir était El Aroussi, brigand bien connu, qui, au mois de juillet de l'année dernière, avait dirigé l'attaque contre les cavaliers faisant le courrier de Taghit à Bechar, où nous avons perdu 4 cavaliers de la compagnie Saharienne. Cette fois, en enlevant les chameaux, le 28, dans l'après-midi, il avait emmené également les deux jeunes bergers, et c'est en les relâchant, près de Kenadza qu'il se nomma à eux, en les chargeant « de dire aux Français que c'était lui, El Aroussi, qui avait fait le coup ».

Le vol fut connu le 29 à 8 heures 30 du matin, les propriétaires des chameaux, inquiets de n'avoir pas vu rentrer leurs bêtes la veille au soir, étant allés au pâturage, l'ayant trouvé vide, et ayant vu les traces se dirigeant vers l'Ouest.

L'attentat commis avec une telle audace, sur notre ligne de communications, ne pouvait rester impuni.

Il fallait avant tout préciser la direction; le lieutenant-colonel Pierron, commandant supérieur du cercle de Colomb envoyait un faisceau de patrouilles, de façon à recouper tous les itinéraires de retraite possibles.

La première prêle, 50 Sahariens sous les ordres du lieutenant Rousseau, partait avec trois jours de vivres à 9 heures 15 (45 minutes après la nouvelle reçue) et à 10 heures 30 elle recoupait les traces à 10 kilomètres à l'Est de Bechar, traces se dirigeant vers le Sud-Ouest. Le lieutenant Rousseau prenait immédiatement la piste à bonne allure. Il rejoignait vers midi le détachement du lieutenant Husson (20 cavaliers) qui avait été dirigé d'emblée sur le Sud-Ouest. Ces deux détachements continuant la poursuite sans arrêt, toujours dans la direction du Sud-Ouest obliquant de plus en plus vers l'Ouest, arrivaient le même jour, 29 octobre, à 9 heures du soir à Aïn Mennouna et à minuit, à 8 kilomètres en deçà du Guir. En ce point la difficulté du terrain et l'obscurité de la nuit faisaient déclarer aux guides qu'ils ne pouvaient continuer à suivre les traces et qu'il fallait s'arrêter jusqu'au petit jour.

Pendant ce temps, à Colomb, le lieutenant-colonel Pierron, qui avait reçu à 11 heures du matin du lieutenant Rousseau les premiers renseignements précis sur la direction des traces, prescrivait des mesures spéciales au chef du contre-djich, capitaine Descoins du 2e spahis, qui se résumaient ainsi:

En raison des circonstances, la poursuite devrait être menée à fond, pour qu'à aucun prix l'agression ne restât impunie.

Or le premier échelon de poursuite (lieutenant Rousseau et lieutenant Husson avec 70 cavaliers) parti dès la première nouvelle, extrêmement léger, ne pouvait forcément s'engager dans la Hammada qui sépare le Guir du Tafilalet, s'il n'avait atteint le djich auparavant. En effet, une fois sur la Hammada, où il y a 80 kilomètres sans eau, le djich ne pouvait plus être atteint avant la lisière du Tafilalet, et le premier détachement de poursuite ne pouvait l'y suivre, d'abord faute de

vivres, puis parce qu'il eût été souverainement imprudent de se lancer aussi loin avec un détachement aussi léger.

Le lieutenant-colonel Pierron envisagea donc immédiatement l'organisation de la poursuite en 3 échelons:

Le 1er échelon, formé par le détachement de Sahariens déjà parti, appuyé par le groupe franc de 50 tirailleurs (lieutenant Thiriet) parti dès 9 heures 1/2 du matin.

Le 2e échelon, constitué en cavalerie, pouvant partir presque immédiatement, pour aller appuyer le 1er et lui porter un premier jour de ravitaillement, lui permettant d'attendre sur place. L'échelon comprenait 3 pelotons du 4e escadron du 2e spahis (78 sabres), commandés par le capitaine Descoins commandant d'escadron. Cet officier, par son ancienneté, devait prendre le commandement du contre-djich. Il partait le même jour, 29, à 4 heures de l'après-midi.

Le 3e échelon, constitué en infanterie allégée portant un ravitaillement suffisant pour assurer à la cavalerie un appui et un repli. Il comprenait 170 légionnaires des 22e compagnie du 1er étranger et 23e compagnie du 2e étranger, sous le commandement du capitaine Duriez, commandant la 22e compagnie. Il était accompagné du capitaine Doury, commandant la compagnie Saharienne, amenant le complément de son effectif disponible. Cet officier très au courant du pays, très connu des troupes et des indigènes, avait pour mission spéciale de seconder le capitaine Descoins récemment arrivé et de lui apporter le concours de son expérience. Cet échelon auquel il fallait le temps pour constituer son convoi (161 chameaux) partait le 30 à 6 heures du matin.

Le lieutenant-colonel Pierron avait remis au capitaine Descoins, à son départ, les instructions jointes à son rapport. Ces instructions déterminaient nettement le rôle de chaque échelon. Elles indiquaient avec précision le but à atteindre et les limites dont il ne fallait à aucun prix s'écarter, pour concilier à la fois l'obligation d'infliger une représaille immédiate à l'agression que nous venions de subir, la stricte observation des instructions données par le gouvernement au sujet de la prudence à garder à l'égard du Tafilalet et aussi la nécessité de ne pas se laisser entraîner dans une aventure. Je ne saurais trop en louer la sagesse et la clarté ainsi que la façon judicieuse avec laquelle l'opération était conçue et le rôle de chaque échelon indiqué.

Nous avons laissé le 1er échelon (lieutenant Rousseau) le 29 à minuit à 8 kilomètres en deçà du Guir, 60 kilomètres de Bechar. Le 30 au petit jour, il repartait. Le 30 à 9 heures 1/2 du matin, il arrivait à Tiberbatine, lisière orientale de la Hammada, dernier point d'eau sur ce versant; il continuait sa marche jusqu'à midi, pénétrait de 35 kilomètres sur la Hammada, et s'arrêtait en un point où le djich avait fait son premier repas avec ses prises. Cet officier, en 26 heures, sur un terrain souvent très difficile, suivant des traces, avait effectué un parcours de 140 kilomètres. A ce moment, ne pouvant plus espérer atteindre le djich même, il se repliait sur le point d'eau de Tiberbatine, conformément aux instructions verbales que lui avait données le lieutenant-colonel Pierron au départ.

Les 2e et 3e échelons exécutaient leur mouvement conformément aux instructions indiquées plus haut.

Le 2e échelon, commandé par le capitaine Descoins, arrivait au point d'eau de Tiberbatine le 31 au soir. Il y bivouaquait et y passait avec le 1er échelon la journée du 1er novembre, en attendant l'arrivée du 3e échelon qui arrivait le 2 à 5 heures du soir.

Tous les éléments de poursuite étaient alors ravitaillés. *La troupe de repli* était en place, gardant le point d'eau et le convoi dans une bonne position militaire, et assurant la retraite par l'occupation de la crête Est de la Hammada.

La marche reprenait le 3 novembre à 7 heures du matin sur les traces des chameaux enlevés qu'elle suivait exactement.

Le détachement de poursuite était constitué par toute la cavalerie, spahis et Sahariens, et par le groupe franc de tirailleurs qui devait servir de *troupe d'appui*.

A 4 heures du soir, le détachement s'arrêtait à l'Est de la lisière de la Hammada, afin de ne pas être en vue en arrivant sur la crête, et d'en reconnaître auparavant le débouché dans les plaines. Cette reconnaissance se faisait de nuit conformément aux ordres du capitaine Descoins et était exécutée par des patrouilles à pied dirigées par le lieutenant Rousseau, qui déterminaient les pistes descendant de la Hammada tandis que le maréchal des logis Aïssa poussait à 18 kilomètres jusqu'au point d'eau de Talghemt pour en reconnaître l'emplacement exact et l'état.

Le capitaine Descoins recevait le renseignement à minuit et reprenait sa marche jusqu'au point d'eau de Talghemt, où il arrivait le 4 novembre à 2 heures du matin.

Il laissait sous les ordres du lieutenant Thiriet le groupe franc de tirailleurs, qui s'établissait dans une bonne position militaire gardant le point d'eau et la ligne de retraite.

Il en repartait à 8 heures du matin avec toute la cavalerie, précédé d'un détachement léger sous les ordres du lieutenant Rousseau comprenant 60 Sahariens et 20 spahis avec le lieutenant Bonamy. Le détachement se jetait sur les traces des chameaux enlevés, relevées pendant la nuit par une patrouille de 3 Sahariens volontaires qui était rentrée à Talghemt à 6 h. 30 du matin.

Les traces amenaient le détachement dans un campement où elles s'arrêtaient. Il n'y avait donc plus de doute que le djich y eût reçu l'hospitalité et stationné. En même temps des troupeaux étaient signalés dans diverses directions. Le lieutenant Rousseau et le lieutenant Bonamy s'y portaient pour les razzier, en demandant à être appuyés. Bien que reçus à coups de fusil par les gens qui les gardaient, ils ramenaient 70 chameaux, ainsi que 400 à 500 chèvres et moutons, qui étaient laissés sur place, tandis que les chameaux étaient enlevés. Pendant ce temps les femmes du douar, interrogées, confirmaient que le douar, qui était aux Aït Khebbach, avait accueilli les Oulad Djerir, nos agresseurs, mais que ceux-ci avaient décampé la veille pour gagner l'Ouest du Tafilalet.

L'opération était exécutée et le but atteint.. Il s'agissait maintenant de revenir au plus vite avec les prises et de franchir sans encombre: d'abord le défilé continu de 40 kilomètres jusqu'à la crête de la Hammada puis les 80 kilomètres de Hammada pour rejoindre Tiberbatine.

C'était la première partie qui était de beaucoup la plus délicate. La région où la razzia s'était faite était semée de douars, dont les hommes avaient commencé à apparaître et à tirer des coups de fusil pendant la razzia. Déjà ils étaient signalés les uns à cheval, les autres à pied, gagnant les flancs du détachement et menaçant d'occuper en arrière les débouchés des défilés.

Le capitaine Descoins prit les dispositions les plus heureuses pour la retraite, poussant en avant les prises pour leur faire gagner, en toute hâte, les débouchés, envoyant le lieutenant Raho, avec son peloton de spahis, au galop, occuper, d'avance, le col de la Hammada et rallier les tirailleurs au passage ; il couvrait la retraite avec le gros de la cavalerie, couvert lui-même par l'arrière-garde du lieutenant Husson, cette marche, sur une quinzaine de kilomètres, se faisant le plus souvent sous le feu des adversaires postés sur les crêtes ; une partie de l'escadron, sous les ordres du capitaine en second Mascarel et du lieutenant Lechlech mettait pied à terre pour riposter au feu.

A la tombée de la nuit, le détachement tout entier et les prises étaient rassemblés sur la crête de la Hammada à travers laquelle il reprenait une marche rapide. Au cours d'une halte à 1 heure

du matin, on relâchait un jeune berger enlevé avec les chameaux, auquel on remettait une lettre, dont la traduction est ci-jointe, adressée au douar des Ait Khebbach pour bien préciser que la razzia avait été faite en représailles de leur complicité avec les Oulad Djerir, et leur signifier qu'ils n'avaient qu'à en rendre ceux-ci responsables.

Le détachement ralliait Tiberbatine le 5 à 8 heures du matin, ayant accompli en 49 heures 250 kilomètres pour le gros du détachement, bien davantage pour les patrouilles et 166 kilomètres pour le groupe franc des tirailleurs. On peut dire sans exagération de cette dernière troupe, qu'elle a accompli un véritable tour de force. Il est superflu d'insister sur la nouvelle preuve qu'elle vient de donner de l'effort qu'on peut demander à ces formations spéciales de tirailleurs allégés, entraînés, bien commandés, et de l'efficacité de leur concours comme troupes d'appui dans les opérations de cet ordre. Quant à la cavalerie qui a ramené tous ses chevaux en bon état, malgré deux marches de nuit, dans un terrain inconnu, difficile et dans une situation pleine de périls, elle a donné un magnifique effort.

Le 5 novembre, le détachement ayant rallié à Tiberbatine le détachement de légion, la troupe de repli, s'y reposait et reprenait le 6 sa marche de retour, pour être le 8 à Bechar.

Conclusions. - Le résultat est excellent. C'est la première fois que nos troupes vont à cette distance infliger un châtement immédiat à une agression commise sur notre territoire. De nombreuses agressions précédentes étaient restées impunies et nos adversaires du Tafilalet s'accoutumaient à venir piller chez nous en considérant les abords de leur territoire comme intangibles. Il a fallu l'autorisation donnée par l'autorité supérieure de châtier désormais toute agression, mais aussi et surtout l'état d'entraînement et d'endurance auquel sont arrivées les troupes mobiles de Colomb et l'esprit d'initiative que le lieutenant-colonel Pierron a su donner à chacun, pour arriver à ce résultat.

L'opération était des plus délicates. D'une part, la répression s'imposait sous peine de voir se renouveler sans répit des agressions aussi audacieuses. D'autre part, il importait de se maintenir strictement dans les limites de la poursuite du djich, et de ne pas se laisser entraîner dans une opération accessoire qui eût pu être interprétée comme une provocation à l'adresse du Tafilalet et amener dans les circonstances présentes de graves complications. Il n'était pas moins essentiel que l'opération réussit, et qu'un échec ne nous acculât pas à la double alternative de le subir sans réponse au grand préjudice de notre prestige et de notre sécurité, ou bien d'y répondre par des représailles qui eussent pu nous entraîner très loin. Aussi puis-je avouer que ce n'est pas sans une véritable anxiété que j'attendais l'issue de l'opération. Mais, en examinant les détails, on doit reconnaître qu'elle offre un véritable modèle de conception, de préparation et d'exécution où toutes les précautions que la prudence commandait ont été alliées à la vigueur et à la rapidité, conditions essentielles du succès, Elle a donné pleine confiance à nos troupes et à nos indigènes. L'effet sur nos adversaires n'a pas été moins heureux, car d'après les derniers renseignements parvenus à Béchar, quelques heures après, un grand nombre de cavaliers se réunissaient pour poursuivre notre détachement qu'ils ne pouvaient atteindre et, d'autre part, les Ait Kebbach raziés, reconnaissant implicitement le principe de responsabilité collective qui est de règle chez les indigènes, au lieu de s'en prendre à nous, auraient déjà mis en demeure les Oulad Djerir de leur restituer les chameaux enlevés.

Ain Sefra, le 11 novembre 1906.

AU GÉNÉRAL SERVIÈRES

Notre ministre à Tanger n'a reçu qu'une réponse évasive du ministère des Affaires

Étrangères chérifien Ben Sliman à nos réclamations relatives à l'agitation du Tafilalet. Ben Sliman indiquait dans sa réponse que « des instructions catégoriques adressées à Moulay Rachid dans le sens de l'apaisement auraient déjà amélioré la situation ». Le télégramme se termine ainsi: « Le Conseil des Ministres estime qu'aucune action offensive ne doit être dirigée sur des territoires marocains, mais que toutes les mesures doivent être immédiatement prises pour assurer la sécurité de notre frontière et infliger un châtimeur exemplaire aux bandes qui viendraient nous attaquer.»

Le second de ces télégrammes écarte, comme l'avait déjà fait une lettre précédente des Affaires Étrangères du 17 octobre, l'occupation préventive de Bou Denib que j'avais proposée, en se basant sur l'effet salubre déjà produit par le renforcement de nos postes. Il ajoute: « Cependant si le général Lyautey estimait que ces mesures sont insuffisantes pour assurer une défense vigoureuse de notre frontière, je vous prie de l'inviter à saisir d'urgence le gouvernement de propositions précises. »

Enfin ce télégramme rappelle le programme dont la réalisation est dès maintenant autorisée, à savoir:

1. occupation provisoire des Baharia ;
2. interdiction de l'accès du Guir aux dissidents;
3. reconnaissances sur la rive droite du Guir mais dans le seul but d'éclairer les abords de nos postes, et sans aller jusqu'à entrer en contact avec le Tafilalet;
4. action purement défensive sur notre frontière, mais suffisamment puissante pour répondre d'une façon exemplaire à toute agression;
5. en cas d'attaque imminente, autorisation de dissiper les rassemblements mais sans aller jusqu'à Bou Denib et sans occupation, même provisoire, de points situés au delà de la rive droite du Guir.

En ce qui concerne *Bou Denib*, les raisons impératives de politique générale qui en interdisent l'occupation préventive coupent court à toute discussion et il n'y a plus à envisager cette éventualité. Mais je tiens à déclarer *qu'au point de vue local* elle n'aurait vraisemblablement pas eu pour conséquence de susciter un soulèvement général contre nous, comme le prévoit le télégramme de M. le ministre des Affaires Étrangères. Je ne me suis permis de proposer une telle mesure, et je demande qu'on en ait la certitude, qu'après m'être assuré, au moyen de renseignements puisés aux sources les plus sûres, qu'une telle conséquence n'était pas à craindre et qu'au contraire, en mettant la main sans délai sur ce point important, en séparant ainsi les deux groupes principaux de nos adversaires, Tafilalet et Beraber, on arrêterait net les menaces d'agression et on pesait sur le Tafilalet, sans toutefois y être, d'une façon assez efficace pour l'amener à nous donner satisfaction sur les points économiques et politiques qui font l'objet de nos réclamations. Cela était et c'est encore ma conviction. Ceci n'est nullement pour rouvrir la question d'occupation de Bou Denib qui est définitivement écartée, c'est bien entendu, mais pour donner à l'autorité supérieure l'assurance formelle que, lorsque je propose une mesure, j'en ai pesé toutes les conséquences locales et que rien n'est plus éloigné de ma pensée et de ma manière de faire que de provoquer des hostilités pour avoir le mérite de les réprimer.

A. - Mesures militaires prises.

Ceci posé, et les prescriptions formelles du gouvernement étant de se tenir sur la défensive, voici les mesures prises jusqu'ici.

Les postes les plus exposés à une surprise étant les postes avancés, Beni Abbès, Taghit et Talzaza, les précautions suivantes y ont été prises:

Beni Abbès. La garnison fixe y était d'un peloton de 100 tirailleurs dont 50 hommes de groupe franc entraînés à marcher avec la compagnie Saharienne. Il y a été envoyé une des compagnies de tirailleurs de renfort à 200 fusils qui y sera le 13 novembre et assurera la garnison fixe du poste, laissant la compagnie Saharienne et le groupe franc disponibles pour l'action mobile. Un détachement de 40 légionnaires y arrivera à la même date pour l'achèvement rapide de la nouvelle redoute juxtaposée au bureau arabe afin d'unifier la défense jusqu'ici divisée entre deux ouvrages distants de 1 500 mètres.

Taghit. La garnison y était d'un peloton de 80 tirailleurs. Il y a été envoyé une des compagnies de tirailleurs de renfort à 200 fusils qui y est arrivée le 7 novembre et assurera la garnison fixe du poste. Le capitaine d'artillerie Pujos, stagiaire à mon état-major, a été y étudier sur place les moyens de mettre en meilleur état de défense ce poste si défectueux et m'en a transmis des propositions que j'ai approuvées pour exécution : aménagement du fortin de l'éperon pour l'emploi de l'artillerie tenant sous son feu la dune et le plateau; réseau continu de fil de fer enveloppant la redoute, le fortin et la communication entre ce dernier et le puits fortifié ; dispositions accessoires. Ces travaux sont en cours d'exécution.

Talzaza. Un peloton de légion de 110 fusils y a été envoyé d'Aïn Sefra, de manière à laisser disponibles les tirailleurs qui l'occupaient. Moyennant quelques travaux supplémentaires qui sont en cours, le réduit est dans les meilleures conditions de défense comme périmètre et comme vues, à condition d'en dégager les abords de constructions provisoires et sans valeur qui s'y étaient peu à peu élevées. On les démolit. On fortifie la source placée au pied du poste qu'on y relie par un chemin couvert. On établit un fort réseau de fil de fer autour du poste; une équipe est dressée au service des pièces de 5 pour lesquelles des plates-formes ont été aménagées et qui ont fait leur tir d'essai sous la direction du capitaine Pujos. Un détachement de spahis et de Sahariens en assure l'action mobile.

Je pense que dans quelques jours ces trois postes seront à l'abri de toute insulte.

En ce qui concerne la répartition des troupes, voici les mesures prises.

En première ligne:

Le point qui s'impose comme emplacement d'une colonne soit de protection, soit de contre-attaque, composée à la fois d'éléments solides et légers, et prête à se porter selon les circonstances, soit au Nord sur le haut Guir, soit à l'Ouest dans la direction du Tafilalet, soit au Sud, vers le bas Guir, c'est *Colomb*.

J'y concentre 3 compagnies de tirailleurs du bataillon du Sud, l'une, la 23e, qui occupait précédemment Beni Abbès - Taghit, rendue disponible par l'arrivée des nouvelles compagnies de renfort, la seconde, la 22e, qui occupait précédemment Talzaza, relevée par la légion. La troisième, la 24e, envoyée de Beni Ounif. Elles y seront toutes trois rendues le 15 novembre.

Il s'y trouve déjà deux compagnies de légion, l'une ancienne, maintenue, l'autre de relève. Cela fait 5 compagnies d'infanterie à pied.

Comme éléments mobiles: la 24e compagnie montée du 1er étranger, la compagnie Saharienne, le 4e escadron du 2e spahis, le 5e escadron du 1er spahis; ce dernier venant de Beni Ounif où il a été relevé par le 3e escadron du 1er spahis arrivé le 8 novembre par voie ferrée.

Comme artillerie, la batterie formée par la section de montagne et par la section de fortune, mise sur pied mobile, toutes deux commandées par le capitaine d'artillerie Bourgerie, venu

d'Oran, qui, sitôt que j'aurai reçu les éléments complémentaires en personnel, en matériel et en mulets que j'ai demandés, formeront une batterie de campagne utilisable.

Le lieutenant-colonel Pierron a ainsi, dès maintenant, sous la main un groupe d'action constitué pourvu de tous ses organes.

En seconde ligne :

A Beni Ounif. La garnison fixe est assurée par la 15e compagnie de tirailleurs, un peloton de la 1re compagnie du 2e étranger, deux sections de discipline, et une compagnie du bataillon d'Afrique.

Il s'y trouve en outre comme éléments disponibles deux compagnies de légion, une ancienne, maintenue, l'autre de relève, deux compagnies de tirailleurs du bataillon de renfort (les deux autres sont à Taghit et Beni Abbès), le 4e escadron du 1er spahis, une section de montagne (arrivée de Constantine le 30 octobre).

Le lieutenant-colonel Pierron, qui commande les troupes à Beni Ounif, dispose donc, comme colonne de réserve pour se porter au secours d'un poste menacé et protéger les communications, de 4 compagnies d'infanterie, un escadron de cavalerie et une section d'artillerie.

B. - Mesures politiques prises.

Doui Menia. J'ai rendu compte précédemment du pacte conclu avec les Doui Menia qui semble devoir les neutraliser jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire nous garantir dans une certaine mesure au Sud, sur notre flanc gauche, mais à une *condition absolue*, c'est que notre diplomatie obtienne du Makhzen la parole ferme et précise qui garantisse leurs propriétés au Tafilalet. Si cette assurance ne leur est pas garantie officiellement à bref délai par Moulay Rachid, il n'y aura rien de fait et ils reprendront leur exode. J'ai fait tout ce que j'ai pu de mon côté, je leur ai engagé la parole de la France que la pression la plus active serait exercée dans ce sens; j'ai été jusqu'à l'extrême limite des concessions; je ne puis en faire davantage; c'est aux autorités chérifiennes qu'il appartient maintenant d'agir sous la pression de notre diplomatie. *Je ne saurais trop insister sur ce point essentiel.*

Beni Guir. Aussitôt que j'ai été informé des suggestions auxquelles ils étaient en butte et des flottements qui étaient constatés dans leurs dispositions, j'ai fait agir sur eux par le commandant Pein. Il s'y est employé très habilement et très énergiquement. Dès maintenant ils ont cessé tout déplacement suspect, ont repris leur attitude antérieure et je regarde jusqu'à nouvel ordre toute appréhension comme dissipée de ce côté, ce qui assure notre flanc droit.

Par contre, au Tafilalet et chez les Beraber, rien, absolument rien, n'indique jusqu'ici que leurs dispositions à notre égard se soient modifiées ainsi qu'il ressort de la dernière feuille de renseignements que je vous envoie. - Il n'y a aucune atténuation dans les préparatifs de harka, ni dans l'effervescence. Bou Denib est toujours indiqué comme le point de concentration et il serait absolument inconsidéré de ne pas se tenir sur ses gardes, c'est à quoi j'espère avoir pourvu par les mesures militaires indiquées plus haut.

C. - Observations que suggèrent les télégrammes du ministère des Affaires Étrangères.

Le télégramme notifié le 28 octobre dit que « les instructions catégoriques adressées à Moulay Rachid dans le sens de l'apaisement auraient déjà amélioré la situation ». Je n'en ai jusqu'ici aucun indice. Les préparatifs de harka continuent. Aucune parole rassurante n'est arrivée

aux Doui Menia concernant leurs biens; enfin et surtout le boycottage commercial persiste, plus rigoureux que jamais. Je ne demande qu'à croire aux intentions favorables des autorités chérifiennes signalées par le ministre des Affaires Étrangères, mais il faudrait les voir se traduire par un signe palpable quelconque. Tout ce qui se dira à cet égard à Paris, à Tanger ou à Fez, ce ne seront que des paroles. C'est ici seulement qu'elles apparaîtront en actes. Il faudrait de toute nécessité, pour envisager un commencement de détente, qu'il arrivât aux Doui Menia, aux commerçants indigènes de Bechar et de Figuig une parole ferme de Moulay Rachid ou des Chorfas. Je l'attends encore. Je n'ai encore vu jusqu'ici que le rezzou parti du Tafilalet qui est venu enlever nos chameaux sur notre territoire à 20 kilomètres en deçà de Bechar et que le rezzou parti également du Tafilalet qui est signalé marchant sur le Touat. Comme manifestation de détente c'est insuffisant.

Dans le programme que trace le ministre des Affaires Étrangères, il autorise les reconnaissances sur la rive droite du Guir, mais sans aller jusqu'à entrer en contact avec le Tafilalet.

J'entends bien qu'il ne s'agit ici que des reconnaissances de surveillance destinées à éclairer nos postes, car, s'il s'agit de reconnaissances ayant pour objet de châtier une agression, leur action ne peut être limitée; ce n'est pas dans la Hammada déserte, sans points d'eau, qu'elles rencontreront l'adversaire, mais par application du droit de *suite* elles le *suivront* là où les traces les mèneront, c'est-à-dire au point de départ de l'agresseur; or ce point de départ sera forcément, soit un point quelconque du Tafilalet, soit un ksar du haut Guir. C'est ainsi que le capitaine Descoins, dans sa vigoureuse poursuite de la dernière agression faite sur notre territoire, a été amené jusqu'à la lisière du Tafilalet. La phrase du télégramme ministériel « infliger un châtiment exemplaire aux bandes qui viendraient nous attaquer » ne peut avoir un autre sens. Les gens du Tafilalet ne viendront pas nous livrer de bataille rangée dans la Hammada. On n'inflige de châtiment exemplaire aux gens qu'en allant les chercher là où ils sont. On ne poursuit pas dans le vide. Toute autre interprétation nous acculerait à une impossibilité. Je pense qu'il ne peut y avoir de malentendu à cet égard.

D. - Application du programme tracé par le ministre.

1. *Occupation provisoire des Baharia.* Ceci est un sérieux point, acquis. Ce n'est pas qu'elle doive être, à mon sens, envisagée à date fixe. Aujourd'hui notamment elle serait inopportune. Les Doui Mania y sont, se remettent en confiance et ce n'est pas le moment de les effrayer. Si leurs dispositions changent, ou bien si, menacés par les gens du Tafilalet, ils demandent notre protection, ce sera le moment d'y aller et j'irai sans autres ordres.

2. *Interdiction de l'accès du Guir aux dissidents.* Ceci peut et doit s'appliquer dès maintenant. Sans faire encore d'occupation aux Baharia, les reconnaissances vont y aller, s'assurer que les Doui Menia observent le pacte et empêcher les dissidents de se mêler à eux.

3. Enfin, en ce qui concerne les reconnaissances sur la rive droite du Guir et l'action à exercer pour répondre à toute agression, j'ai dit plus haut comment il me semblait qu'on devait les pratiquer.

Pour terminer, je réponds à la demande du ministre des Affaires Étrangères: « Cependant si le général Lyautey estimait que ces mesures sont insuffisantes pour assurer une défense vigoureuse de notre frontière, je vous prie de l'inviter à saisir d'urgence le gouvernement de propositions précises ». Vous estimerez, mon général, que, du moment qu'il s'agit de *défensive*, on ne saurait faire de propositions plus précises. On ne peut en faire de telles que lorsqu'il s'agit

de mesures préventives, c'est-à-dire de mesures d'offensive. La défensive, c'est la défensive avec tous ses inconvénients. Sa première conséquence, c'est d'être forcément fonction des intentions de l'adversaire. Je ferai tout ce que je pourrai pour être renseigné, mais je ne pourrai prendre d'autres dispositions que lorsque ces initiatives se dessineront.

En attendant, puisque pour des raisons de politique générale la défensive nous est strictement imposée, je ne vois pas qu'on puisse envisager d'autres mesures que celles énumérées plus haut, à savoir:

1. mise en état de défense des postes avancés renforcés avec des effectifs suffisants;
2. colonne mobile toute constituée à Colomb en première ligne, pour se porter au-devant d'une au devant d'une attaque ou opérer une contre-attaque;
3. colonne de réserve à Beni Ounif en seconde ligne pour appuyer la première, ou porter secours à un poste menacé, ou protéger les lignes de communication et les ravitaillements ;
4. répondre du tac au tac à toute agression de détail avec les éléments légers, comme il vient d'être fait par la reconnaissance du capitaine Descoins.

Je vous serais très reconnaissant, mon Général, de vouloir bien m'adresser vos observations sur ce qui précède, me faire connaître les points sur lesquels vous approuveriez mes propositions et ceux sur lesquels vous jugerez qu'elles doivent être modifiées.

Je me permettrai de faire remarquer en terminant que la solution qu'on a cru devoir adopter et dont je vais essayer de tirer tout le parti possible aura comme résultat de maintenir pendant de longs mois sur ces confins un renforcement de troupes et par suite d'approvisionnements et de matériel ainsi qu'un état d'alerte qui seront fort onéreux, tandis que la solution qui aurait consisté à exercer immédiatement une pression vigoureuse et rapide aurait éclairci à bref délai la situation et permis de revenir beaucoup plus vite à l'état normal. Elle paraissait, d'ailleurs, le plus conforme aux premières communications de M. Regnault et du ministre des Affaires Étrangères qui laissaient prévoir qu'à l'expiration des délais impartis au sultan, nous prendrions nous-mêmes les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre sur nos confins.

Avec la solution purement défensive actuellement adoptée, l'éclaircissement défensif de la situation dépend en somme du bon vouloir des autorités chérifiennes sur lesquelles les ultimatum verbaux sans sanctions me semblent n'avoir qu'une influence très limitée. Cela peut donc durer très longtemps. Du moment que la politique générale impose cette solution, il n'y a évidemment qu'à s'incliner, mais je crois néanmoins devoir attirer l'attention de l'autorité supérieure sur ce point de vue.

Aïn Sefra, le 11 novembre 1906.

A JONNART.

Je crois qu'à Paris on s'est beaucoup exagéré la portée des mesures préventives que je suggérais en allant d'avance m'installer sur le haut Guir, seule manière efficace de peser sur le Tafilalet sans y être, et j'ai l'impression que l'Allemagne n'aurait pu s'émouvoir d'une mesure de police aussi conforme aux nécessités locales et surtout, je suis convaincu que loin de déchaîner l'explosion générale, cet acte rapide et vigoureux en aurait imposé aux Beraber et au Tafilalet, dont l'attitude et les provocations résultent surtout de notre longanimité et de notre passivité.

Mais la question est entendue et il n'y a pas à y revenir. Comme je suis avant tout solutionniste, il n'y a plus qu'à voir quel est le meilleur parti à tirer de la situation actuelle et du programme limité qui nous est tracé. Or elle peut ne pas être mauvaise si on joue très serré.

1. Le contre-djich du début de novembre, dirigé par le capitaine Descoins, a été une affaire des plus heureuses; c'était risqué et je vous avoue maintenant que j'ai passé par des heures angoissées, mais cela ne pouvait mieux réussir. Le coup est bien rendu, les gens d'en face l'ont bien senti et le retentissement est considérable chez les indigènes. Si Moulay m'en a apporté les échos les plus intéressants.

2. En balance avec ce coup de vigueur, la solution « provisoire » de l'affaire des Doui Menia s'est présentée de la façon la plus opportune, en faisant ressortir d'une façon éclatante le double caractère de notre méthode: « paix aux hommes de bonne volonté, répression impitoyable des autres ». Malheureusement je crains que cette convocation, dont je vous ai prévenu, des Doui Menia par Moulay Rachid et le caïd du sultan vienne embrouiller les choses. Je n'ose espérer qu'ils apportent réellement les paroles pacificatrices, si simples pourtant, puisqu'elles se réduisent à un seul point: la garantie de la propriété des Doui Menia au Tafilalet, moyennant quoi la question serait résolue. Enfin cela va être intéressant à observer et très symptomatique de ce qu'aura réellement et pratiquement produit à Fez l'action de notre diplomatie.

3. Toutes nos troupes sont actuellement en place, prêtes à la riposte, et mes postes parés. J'en viens, j'y retourne. Tout cela a bonne allure et inspire confiance.

4. Par contre il ne faut pas s'imaginer qu'au Tafilalet même et sur le haut Guir il y ait la moindre détente. *Les chiens aboient toujours aussi fort : mordront-ils ? That is the question.* Je ne serais pas fâché que, du moins, ils essaient de mordre pour avoir l'occasion de leur donner une bonne leçon; je pense superflu de vous affirmer que je ne ferai rien pour la faire naître.

Mais maintenant que nous nous sommes mis en garde, sur toute la ligne, que nous avons pris une attitude résolue, dont tout le monde a l'impression, que nous avons débuté par un coup réussi avec la reconnaissance Descoins, c'est le moment de *faire de la politique*, et je tends mes ficelles.

La grosse affaire serait de pouvoir arriver à causer avec le Tafilalet, mais jusqu'ici je n'ai pu y réussir.

La situation actuelle, en effet, nous garantit à peu près contre les accidents, mais en somme elle est négative, et elle est onéreuse en raison des renforcements de troupes qu'elle nécessite. Parce que le Tafilalet avec son réservoir d'hommes est en ébullition et nous menace, doubler les postes, tenir tout le monde en état d'alerte, c'est un moyen d'éviter des Taghit et des Mounkar, mais ce n'est pas une solution. Le mal est au Tafilalet lui-même, et tant qu'on n'y aura pas un point d'appui, ce sera toujours à recommencer. Il m'a été impossible de créer ce point d'appui jusqu'ici, comme j'y ai réussi ou contraire chez les Beni Guil et chez Bou Amama. Mais je vais de nouveau m'y employer activement et rien ne me découragera. Il y a d'abord à voir si nous ne pourrions arriver à trouver quelques intermédiaires chez les Doui Menia, au cas où nous réussirions à les fixer sur le Guir. Je crois que la zaouïa de Kenadza ne nous donnera rien de sérieux; les marabouts sont trop mous et à double face.

Mais j'ai fait agir Si Moulay et voici 3 mois qu'il me travaille une importante fraction de Beraber, les *Ait Atta* qui gravitent entre Kasbah el Makhzen, sur la Moulouya, et l'oued Haïber et parmi lesquels il a des adhérents. Il m'annonce qu'ils vont venir me voir en miad pour causer et s'entendre. Si cela se réalise, cela pourra être très amusant, car ce serait la première porte ouverte à une conversation avec les Beraber.

Bref, il va y avoir là un double jeu de forces et de politique des plus passionnants à suivre et auquel je vais me donner tout entier; je me sens absolument en forme en ce moment, maître de mon échiquier et de mon personnel; tous me donnent leur maximum de confiance et d'entrain,

nous pouvons donc faire de la très bonne besogne malgré les inconvénients de l'attitude par trop strictement défensive qui nous est imposée.

Beni Abbès. le 24 novembre 1906.

A MA SOEUR.

Je suis dans mon Extrême-Sud, devant le plus merveilleux paysage de couleurs, de palmiers, de dunes, mais sans avoir le temps d'en jouir, harcelé que je suis de télégrammes, d'ordres à donner, de rapports à faire. Je crois que nous avons, par le renforcement rapide de nos postes, paré à la grosse attaque et qu'elle ne se produira pas; ils n'oseront pas se frotter en masse à de telles forces, mais l'hostilité n'en finit pas pour cela et se traduit en multiples attaques de détail qui nous harcèlent et me forcent à maintenir toutes mes troupes en alerte et à être moi-même sur un qui-vive perpétuel. C'est la fournaise sans relâche, mais je me porte admirablement et je puise mes forces dans cette action sans trêve elle-même jusqu'au jour où cela cassera.

On vient de me surprendre et de massacrer, il y a huit jours, une patrouille de cinq méharistes sur la route même où je suis passé; en arrivant il y a trois jours, j'ai lancé une reconnaissance de 200 méharistes avec un canon et 100 tirailleurs à la poursuite de ces bandits, et rien n'était superbe à voir comme ces 200 *Sarrazins* sur leurs méhara, tout empanachés, partant pour la guerre. Comme le poste est exposé, je l'ai fait remettre en état de défense. Je repars demain, je couche à Igli, après-demain 25 à Zaouïa Tahtania, le 27 je m'arrête à Taghit, le 28 je repars pour camper dans le désert à un point d'eau quelconque sous la protection de mon escadron de spahis, le 29 au soir j'arriverai à Bechar, où je trouverai notre nouveau consul à Oudjda, M. Destailleurs, qui vient pour prendre langue et pour que nous nous concertions ; c'est la première fois que le Quai d'Orsay me fait l'honneur de m'adresser un de ses agents. Le 30 je pense rester à Bechar pour y travailler et rentrer à Aïn Sefra le 1^{er} ou le 2.

C'est dans l'ermitage du Père de Foucauld que j'ai été aujourd'hui évoquer nos douloureux anniversaires.

Beni-Abbès, le 24 novembre 1906.

A MAX LECLERC.

C'est à mon poste le plus extrême que je reçois votre bonne lettre. Je suis sur une corde raide. Je crois que, grâce au renforcement rapide de mes postes et aux concentrations de troupes que j'ai faites aux points nécessaires, la grosse attaque en formation ne se produira pas, mais se diffusera en agressions de détail, bien fatigantes et énervantes, car elles tiennent tout le monde en alerte et me forcent à un qui-vive perpétuel. Comme vous le dites, l'accord complet avec Alger et Tanger facilite la tâche, mais, par contre, depuis le départ d'Etienne, je sens le terrain moins solide à Paris.

Ain Sefra, décembre 1906.

A S. PICHON⁷.

Je viens de lire dans *l'Officiel* le compte rendu de la séance de la Chambre du 6 décembre et je vous demande de m'excuser si je ne puis résister au désir de vous exprimer toute ma

⁷ Ministre des Affaires Étrangères.

gratitude pour le témoignage personnel de confiance dont vous m'avez honoré.

Ce témoignage donné du haut de la tribune française par le ministre qualifié pour parler au nom du gouvernement m'est d'autant plus précieux que j'avais été, je vous l'avoue, fort ému par les bruits qui m'étaient revenus le mois dernier de divers milieux parlementaires. Je savais que ma bonne foi y avait été nettement mise en cause, que j'avais été suspecté d'avoir, dans je ne sais quel intérêt personnel, forgé de toutes pièces l'agitation que je signalais sur nos confins, et d'avoir provoqué la campagne de presse qui s'est produite à ce sujet. Votre haut témoignage a fait justice de ces « potins » absolument injurieux pour moi et j'en éprouve un grand soulagement.

Vous saviez mieux que personne, en effet, par les rapports de vos agents de Fez, que l'agitation au Tafilalet n'était que trop réelle et que j'obéissais à la prudence la plus élémentaire en demandant des renforcements d'effectifs qui ont fait réfléchir nos adversaires. Si je m'étais laissé influencer par l'intérêt personnel et par des suggestions batailleuses, et si j'avais eu l'arrière-pensée de provoquer un incident, je n'aurais eu qu'à laisser venir les événements pour me donner le mérite de les réprimer, au lieu de crier casse-cou.

Vous saviez également que, dès que j'ai eu l'écho de la campagne de presse engagée, j'en ai senti le péril et que j'ai tout fait pour mettre le gouvernement en mesure de la calmer et de remettre les choses au point.

Il ne m'appartient pas de louer votre discours ; permettez-moi cependant, Monsieur le Ministre, de vous dire quelle satisfaction nous ont apportée, à nous qui sommes aux prises avec des difficultés quotidiennes, vos déclarations si nettes au sujet de la frontière algéro-marocaine. Vous avez donné une publicité bien opportune aux arrangements pris à ce sujet, établissant toute notre liberté d'action de police à l'égard des tribus marocaines en contact habituel avec les tribus algériennes. et vis-à-vis desquelles le sultan est impuissant dans la pratique. En somme, vous avez dit clairement que si, pour des raisons supérieures de politique générale, nous restions en ce moment en deçà de nos droits, cette attitude n'était que conditionnelle et provisoire et que notre droit restait entier; j'estime que l'affirmation formelle de ce principe est plus importante que son application immédiate. Mais comme vous l'avez dit, il ne faudrait pas que nos agresseurs « abusent par trop de la patience que nous nous sommes imposés vis-à-vis d'eux ». Or sur place, vous vous rendriez compte qu'ils en abusent, et je crois que, tout en restant dans la limite la plus stricte et la plus restreinte même de nos droits, discrètement, et sous la réserve d'une entente étroite avec la légation de Tanger, nous pourrions et nous devrions être moins timides dans la répression. Nous y trouverions rapidement, soyez-en assuré, une sérieuse économie de forces et de dépenses. Mais ce point de vue m'entraînerait au delà du développement que je peux donner à cette lettre déjà trop longue. Je serais toutefois bien heureux, si, appelé un jour à Paris, je pouvais avoir l'honneur de vous le développer.

Du reste je viens d'avoir ici pendant 15 jours votre consul à Oudjda, M. Destailleurs, qui, s'étant rendu compte sur place de la situation, sera en mesure de vous renseigner ainsi que M. Regnault, votre ministre à Tanger.

7 décembre 1906.

A LA COMTESSE MÉLANIE DE POURTALES.

Je reçois de Strasbourg, de M. Doumer, une lettre qui évoque votre souvenir et me reporte aux trop rares heures où ma vie errante m'apporte l'heureuse fortune de vous rencontrer. Et je pense à l'accueil inoubliable que vous faisiez le printemps dernier, chez Mme Jean de Castellane, à mes histoires de bivouacs algériens. Aussi ne puis-je résister au désir, un peu prétentieux - mais

votre indulgence m'excusera - de vous envoyer deux petits cahiers. L'un qui est le récit de cette belle chevauchée de mes jeunes officiers qui fit vibrer votre coeur de vaillante Française ; l'autre qui est la reproduction de cinq de mes lettres de l'an passé à ma soeur, lui racontant une de mes tournées.

Vous y serez indulgente. Vous y verrez seulement que par ici, loin des misères métropolitaines, il y a encore une génération qui croit aux nobles choses que vous avez connues et aimées dans les temps glorieux. Vous y verrez surtout qu'il y a quelqu'un qui est si heureux de saisir cette occasion de mettre à vos pieds l'hommage de son plus respectueux et profond dévouement.

27 décembre 1906.

A LA COMTESSE JEAN DE CASTELLANE.

Je viens de traverser une quinzaine terrible et ce n'est pas fini.

L'effervescence est de plus en plus grande en face de moi, les attaques de plus en plus nombreuses et le comique est de ne pas l'avouer, de le nier et d'envoyer à Paris des dépêches optimistes. Mes rapports sont étouffés ou dénaturés, mais je suis forcé de recevoir l'arme au pied toutes ces agressions ou de ne les confier qu'en sourdine et sans l'avouer. De sorte que je ne puis même pas faire récompenser les officiers et les troupes qui donnent constamment un tel effort, puisque officiellement, ils ne marchent pas. - Comme je le leur dis, il faut qu'ils se résignent pendant cette mauvaise passe à travailler « à l'oeil » - Heureusement qu'ils sont assez dévoués et assez désintéressés pour en être capables. - Mais c'est abominable.

Ma nomination à Oran⁸ n'est qu'une façade - le ministre l'a subie de mauvaise grâce et il me suscite pour l'inauguration de mon service de telles difficultés de détail que, cette fois, c'est pour tout de bon que j'envisage ma retraite. - Je pars pour Alger demain et si Jonnart ne revient, ne réussit pas à remettre les choses au point, je suis résolu cette fois à demander ma mise à la retraite plutôt que de me laisser mettre dans un guépier avec les plus lourdes responsabilités sans les moyens nécessaires. - Vous me reverrez donc peut-être dans quelques semaines, redevenu civil. - Ce n'est pas sans une profonde angoisse que je ferai un tel saut dans l'inconnu et je ferai tout pour l'éviter, sauf de compromettre mon intégrité morale. - Picquart est très hostile à tout ce qui se fait ici, - choses et gens.

Je suis trop loin, je ne suis plus au courant de rien et je compte sur vous pour m'y mettre un peu. - Dites-moi un peu les dessous - que veut l'Allemagne ? Le Maroc n'est-il qu'un levier pour obtenir de grosses concessions en Orient ? Que devient Doumer ? Je crois Étienne perdu comme action efficace. Ah ! quand pourrai-je un peu causer tranquillement dans votre intime home ? Quelle détente ce serait !

Je vais surveiller l'arrivée à Beni Abbès de l'envoi fait par la Société de Secours aux blessés au Maroc.

Aïn Sefra, le 28 décembre 1906.

A RENÉ MOULIN.

Il y a en ce moment et dans les milieux les plus prépondérants, une campagne formidable

⁸ Par décision ministérielle du 9 décembre 1906, le général Lyautey avait été nommé au commandement de la division d'Oran.

contre moi. La guigne a été la chute d'Étienne survenant juste à ce moment. Nous y avons tous été englobés. J'ai été nettement accusé de fomenter, de *payer* la campagne de presse (faudrait-il que je fusse riche !), de fomenter ici tous les troubles et les incidents et c'est pourquoi, à ce moment, j'ai adjuré mes amis, à commencer par vous, de ne plus prononcer mon nom - mais ce n'est pas fini.

Le général Picquart a *subi* ma désignation pour Oran, mais de mauvaise grâce, en l'entourant de restrictions telles qu'encore aujourd'hui je ne sais si je vais pouvoir l'accepter - je pars pour Alger et si le gouverneur ne réussit pas à remettre les choses au point, *je demanderai ma retraite*. C'est un gros et dur sacrifice, mais tout vaut mieux que de rester dans un guêpier au risque d'y compromettre mon honorabilité, ma dignité, mon intégrité. Le régime nouveau ne me dit rien qui vaille, c'est celui de la fêrûle, de la suspicion et de la délation - et après la si grande confiance que, depuis cinq ans, j'ai trouvée chez tous mes ministres, cela me change par trop. Vous me retrouverez donc peut-être dans quelques semaines à Paris, redevenu civil - et libre - et alors nous ferons toutes les campagnes que nous voudrons et il y en a de belles à faire - quel gâchis, quelle tristesse, quelle honte !

Dès maintenant d'ailleurs, je sais que je ne suis plus qu'un « suspect » pour la rue Saint-Dominique, suspect comme colonial, comme ami d'Étienne, comme homme d'action.

Ain Serra, le 28 décembre 1906.

Au VICOMTE E.-M. DE VOGÜÉ.

Vous pensez si de tout coeur je me suis associé à la douleur que vous apporte la mort de Brunetière. Je sais tout ce qu'il vous était; je l'ai mal connu. J'avais pour lui l'admiration et la haute estime qu'imposaient la noblesse de sa vie et son talent, et aussi la gratitude pour l'accueil qu'il avait fait au capitaine inconnu lui apportant un article sur le « Rôle social de l'officier » ; je lui dois tout ce que je puis avoir de petite notoriété, je le dois à vous d'abord, qui m'avez pris par la main et m'avez ouvert sa porte. La chaude amitié que vous lui portiez et tout ce que vous m'en disiez m'avait révélé tout ce qu'il y avait de tendre humanité dans cet homme. Mais vous, ce n'est à travers personne que je vous aime, et votre chaude et vigilante affection est l'honneur de ma vie ; elle sera peut-être prochainement ma meilleure consolation. Mes plus sûrs et calmes collaborateurs pensent eux aussi que l'heure du départ peut être très proche. Ma désignation intérimaire pour Oran a été imposée par Jonnart et, mettons si vous voulez, l'opinion, mais elle a été subie de mauvaise grâce au ministère et, déjà, toutes les propositions que Jonnart et moi avions faites d'accord pour l'organisation de mon service sont écartées de la façon la plus désobligeante. On me refuse ce que jamais je n'aurais pu prévoir et ce qui est contraire à tous les précédents, d'emmener avec moi mes officiers d'ici, ceux en qui j'ai une confiance absolue, et qui sont accoutumés à ma méthode de travail, et on veut m'imposer ceux qui sont à Oran.